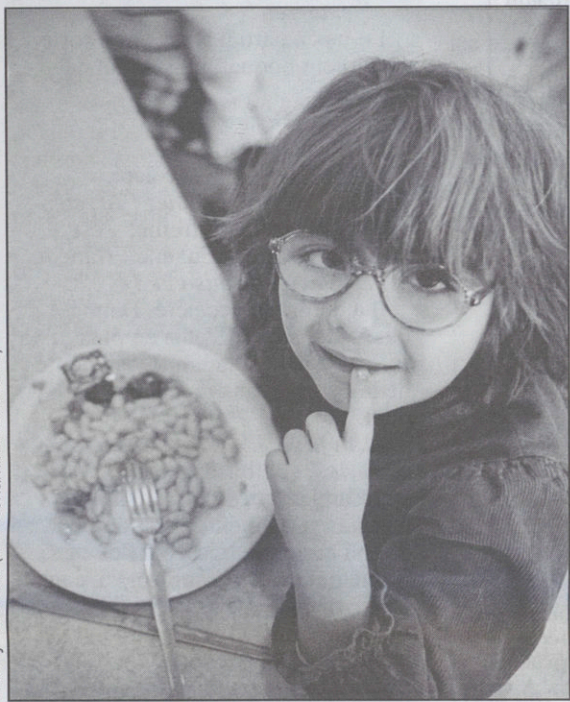




DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 68 - DÉCEMBRE 2000 - 12 FRANCS



A la cantine de l'école maternelle Moskova

Le bœuf n'est plus de mode dans les cantines scolaires du 18e

(Page 5)

■ Un an de retard pour l'école place Hébert (Page 3)

■ Municipales : des incertitudes à droite (Page 4)

■ **Télé-Montmartre bientôt chez vous** (Page 8)

■ Cour du Maroc : la SNCF a déposé sa demande de permis de construire (Page 10)

■ Des plafonds s'effondrent rue Pierre Budin (Page 12)

■ Porte de Clignancourt, le quartier bouge (Page 13)

■ Rencontres en "intranet" à la Moskova (Page 14)

Très sérieux : un musée Captain Cap à Montmartre

(Page 7)

Histoire : saint Denis, sainte Geneviève et Dagobert

(Page 18)

Le Cinéma des Cinéastes en guerre contre la carte

(Page 20)

Portrait : Jean-Pierre Kalfon, comédien et rebelle

(Page 24)

Le bulletin d'abonnement est en page 20.



BnF
PHS

16. Jo- 32713

“Mauvaise presse”

L'article paru dans notre dernier numéro sous le titre “Le 18e a mauvaise presse” nous a valu de nombreuses réactions, par courrier, par téléphone ou lors de rencontres. Cela nous donne l'occasion de préciser notre démarche – sans prétendre l'imposer. C'est notre contribution au débat nécessaire.

Un lecteur de la rue Stephenson s'exclame : «Le 18e du mois ne parle que de ce qui va bien !»

Un autre au contraire, rue Poulet, nous dit : «Vous critiquez les journaux qui s'étendent sur ce qui ne va pas dans le 18e. Mais vous faites la même chose. Je vous rappelle le dossier de trois pages sur Château-Rouge dans votre numéro de juillet. Et dans le numéro de novembre, vous faisiez écho aux parents de la crèche rue Richomme qui dénonçaient le trafic de drogue...»

Tout d'abord, si des lecteurs ont l'impression que, dans notre dossier sur Château-Rouge, nous parlions comme *Valeurs actuelles* (pour ne citer que ce journal), c'est qu'ils ne nous ont pas bien lus.

L'insécurité, le bruit, la saleté, les trafics, les nuisances, nous en parlons, souvent, aussi souvent que l'actualité l'impose. La ligne que

nous nous sommes fixée, c'est de faire écho à la réalité de nos quartiers telle qu'elle est, avec ses aspects négatifs – et avec ses aspects positifs.

Ce serait bien plus facile de ne jamais aborder les problèmes dérangeants. Ce serait facile aussi, comme le font certains, de tout peindre en sombre, et de s'en prendre à tout le monde à coups de “n'y a qu'à”...

Mais la réalité n'est ni toute claire ni toute sombre. Il y a du clair, il y a du sombre et il y a toutes les nuances de clair-obscur. Et il n'existe pas, face aux questions d'insécurité et de nuisances, de recette miraculeuse pour les régler d'un coup de baguette magique.

Il nous semble que proposer et valoriser des actions positives en matière d'urbanisme, d'habitat, d'éducation, d'animation culturelle, c'est aussi une manière de lutter contre l'insécurité et la dégradation du cadre de vie.

Nous ne nions pas la nécessité d'une action répressive ; mais est-ce que faire patrouiller des compagnies de CRS dans les rues, comme cela se fait chaque fois qu'approche une élection, est une façon d'agir suffisante et adéquate ? On a le droit

de s'interroger sur ce que serait, en matière d'utilisation de la police, la politique la plus efficace, en même temps que respectueuse des droits des gens.

Enfin, les problèmes posés dans les quartiers doivent être abordés là où ils se posent et comme ils se posent. Les problèmes que connaît Château-Rouge n'ont pas les mêmes causes que ceux de La Chapelle, ou de tel ou tel autre quartier. Ceux qui globalisent, par exemple en disant que le 18e est pourri dans son ensemble, sans nuance, sans effort de réflexion, ceux-là cherchent en réalité, le plus souvent, à exploiter les difficultés des gens à des fins politiciennes (ou commerciales, en fabriquant du sensationnel).

Dernier point : depuis que ce journal existe, nous avons toujours affirmé notre volonté de lutter contre toutes les formes de racisme. Nous savons que l'intégration dans la société française de populations venues d'ailleurs et ayant d'autres cultures, ne se fait pas du jour au lendemain, par miracle, qu'elle peut connaître des difficultés ; mais le rejet, le refus d'admettre l'existence de gens différents ne sont pas des réponses, et sont inadmissibles.

Cela dit, comme vous avez pu le noter, notre critique ne portait pas sur la “main courante” établie par des habitants, mais sur l'article de présentation qui la précédait dans *Le Nouvel Obs*.

“Édulcorés”

«Nous en sommes à notre troisième numéro du “18e du mois” où nous... espérions une prise de position plus radicale à l'encontre de l'arrondissement. STUPEUR !! Ce ne sont (pardonnez-nous) que des articles édulcorés, où l'on ressort SANS RIEN, une presse sans nerfs, un fanzine et ENCORE !! PIOCHEZ dans les articles du “Parisien” ça vous aidera à ne pas faire une revue de catéchisme où ceux qui achèteront ne se reconnaîtront pas et ne se sentiront pas soutenus. (...) Du concret, qui bouge, et non pas de la feuille de chou !»

M. Esnault-Perot, rue de Suez

Rue d'Orchampt

«Le 29 avril 1997, l'adjoint au maire du 18e m'avait écrit que tout risque de voir se réaliser le projet de construction du 3 bis rue d'Orchampt

semblait écarté. Malheureusement, la mairie de Paris a finalement accordé le permis de construire au propriétaire du terrain, M. Mouscadet... A ce jour, la construction va bon train.

Nous avons constaté que le panneau d'affichage du permis de construire qui figure sur les murs du bâtiment en construction depuis juillet 2000 n'est plus le même que celui qui y était au début des travaux en novembre 1999. Le premier panneau (permis de construire du 4-12-98) indiquait une superficie de plancher de 187 m² et une hauteur au sol de 7,60 m. Le second panneau (permis de construire du 28-7-99) parle de 280 m² et d'une hauteur de 11,50 m. Ainsi, entre le moment du début des travaux et maintenant, la superficie de plancher et la hauteur ont augmenté de plus de 50 % !»

Pierre Lefèvre

Note de la rédaction : Sans revenir en détails sur cette affaire, indiquons qu'en 1997, conformément au vœu de la majorité des riverains et de la municipalité du 18e, la mairie de Paris était décidée à refuser le permis de construire. Mais M. Mouscadet a engagé une action en justice, et le tribunal lui a donné raison. La mairie de Paris alors n'avait plus le choix : elle était obligée de signer le permis de construire.

M. Mouscadet en a profité pour déposer une deuxième demande de permis de construire, qui fut également accordé, pour les mêmes raisons. Ce deuxième permis prévoit effectivement pour la maison des dimensions bien supérieures à celles que M. Mouscadet avait mises en avant jusque là... Les riverains qui avaient lutté contre ce projet de bâtiment, qu'ils considéraient comme dangereux pour la stabilité du sol, ont des raisons d'être amers.

L'AIR DU TEMPS

Coucouche !

Avant de démarrer, le chauffeur a jeté un œil sur son rétroviseur. «Eteignez la cigarette !»

Là-bas, tout au fond du bus, il ne l'a pas éteinte.

«Eteignez la cigarette !»

Alors il s'est exécuté, l'a mise dans sa poche, il a dit : «Démarrez !» L'autobus a démarré.

«Plus vite !» Le bus a accéléré. «Ralentissez ! Freinez ! Arrêtez !»

L'autobus a ralenti, freiné, s'est arrêté à Butte-Montmartre.

«Démarrez !»

Le bus a paru hésiter : une sorte de violent hoquet, un sursaut de ferraille.

«Hein ? Démarrez !»

Le bus a démarré.

«Plus vite !» Il a accéléré.

«Ralentissez ! Freinez ! Arrêtez-vous !» Il a ralenti, freiné, s'est arrêté à la station Eugène Froment.

«Démarrez ! Plus vite !»

Il a démarré, accéléré. Dans le bus, la tension, de plus en plus forte. La peur... la honte... la honte de la peur... Dans un silence de duel.

«J'ai faim ! Arrêtez-vous à une pizzeria !» Le bus s'est arrêté devant la pizzeria de Damrémont-Ordener. Le “mentor” est descendu. Ni casquette vissée à l'envers, ni même baskets ; quinze-seize ans, petit, visage sans grâce ni disgrâce, impassible. Et il s'est tourné vers le chauffeur : «Coucouche !»

Rose Pynson

Quatre mois et non quatre ans

«Je viens de prendre connaissance du papier que vous avez consacré à la Goutte d'Or qui a mauvaise presse. S'il y a un certain nombre d'éléments sur lesquels je suis d'accord, il y en a qui me paraissent litigieux. Avant d'accuser les autres de dire des contre-vérités, peut-être auriez-vous pu lire de façon plus précise, notamment, la “main courante” publiée par *Le Nouvel Observateur*, vous auriez constaté que les faits relatés ne portent pas sur une période de quatre ans comme vous l'écrivez, mais de quatre mois. Ce qui donne une forte concentration...»

Henri Tricot, rue des Poissonniers

Note de la rédaction : Vous avez raison. C'était d'ailleurs évident : il y a quatre ans, la situation à Château-Rouge n'avait pas son caractère actuel, et il ne serait venu à l'idée de personne, à cette époque, de tenir une “main courante”. Nous sommes en faute : cette erreur de transcription lors de la frappe de l'article n'a pas été repérée et corrigée lors des relectures ultérieures.

PETITES ANNONCES

COURS

■ Prof. agrégée, normalienne, donne cours de français, tous niveaux, préparation au bac. Tél. 01 45 26 26 65.

■ Cours de dessin, tous niveaux, en petits groupes. Matin, après-midi, soir. Pour tous renseignements : tél. 01 44 92 92 03.

ASSOCIATIONS

■ Association de quartier cherche bénévoles pour accompagner des enfants et jeunes de 8 à 14 ans dans une activité d'aide aux devoirs, les lundis et/ou mardis et/ou jeudis de 17 à 19 h. M^o Guy Môquet. Rens. 01 42 29 27 75.

Le 18e du mois.

Rédaction, abonnements, publicité : 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Vous pouvez retrouver le 18e du mois sur Internet à cette adresse : www.paris18.net/dixhuit Pour écrire : dixhuit@paris18.net

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Karine Baland, Brigitte Bâtonnier, Nathalie Birchem-Heddi, Philomène Bouillon, Noël Bouttier, Christine Brethé, Brahim Chanchabi, Virginie Chardin, Cendrine Chevrier, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Melania Dvorjansky, Anne Farago, Danielle Fournier, Dorothee Fremont, Nicolas Gallon, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Antoine Lagneau, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Caroline Marsil, Daniel Mau-noury, Noël Monier, Naïri Nahapetian, Thierry Nectoux, Vincent Pagès, Jean-Claude Paupert, Patrick Pinter, Rose Pynson, Valérie Stafetta, Michèle Stein, Jean-François Vuillerme. • Rédaction en chef pour ce numéro : Marie-Pierre Larrivé. • Directeur de la publication : Christian Adnin.

• Le 18e du mois est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

Un an de retard supplémentaire pour la nouvelle école de la place Hébert

Les baraquements préfabriqués qui abritent les écoliers rue de Torcy devront tenir un an de plus, malgré leur mauvais état : la nouvelle école prévue place Hébert, quartier de La Chapelle, n'ouvrira qu'en septembre 2002, et non en 2001 comme il était annoncé. Le collège qui doit être construit également place Hébert aura cinq mois de retard... si tout va bien, car ce pourrait être davantage.

La nouvelle école de douze classes qui devait ouvrir à la rentrée 2001 place Hébert, dans le quartier de La Chapelle, ne sera pas achevée avant avril 2002, et n'ouvrira donc qu'à la rentrée suivante. Cette information vient d'être portée à la connaissance des associations de parents d'élèves du quartier de La Chapelle – qui ont manifesté leur indignation.

Du fait de ce retard, les classes provisoires en préfabriqué qui se trouvent 10 rue de Torcy devront durer un an de plus que prévu. Or ces baraquements sont en mauvais état ; ils ont souffert notamment de la tempête de décembre dernier. Mais la Ville de Paris n'avait pas voulu y faire de travaux importants de remise en état, compte tenu du fait qu'ils ne devaient "tenir" que jusqu'en 2001. Qu'en sera-t-il maintenant ?

Ce retard aura également des conséquences pour l'école Charles Hermite, qui est obligée d'accueillir des enfants des immeubles proches de la Porte de la Chapelle, et qui a dépassé le seuil de saturation (voir le 18e du mois octobre 2000).

La lenteur des procédures

Quant au collège, prévu place Hébert également, sa construction sera retardée de cinq mois au minimum : les bâtiments ne seront livrés qu'en juin 2002, au lieu de janvier. La rentrée est annoncée pour septembre 2002, mais risque de se faire dans de mauvaises conditions, les

délais pour l'équipement des locaux étant très courts.

Tout cela illustre à nouveau l'incroyable lenteur des procédures dans les services de la mairie de Paris.

Livrer un terrain "assaini"

C'est le 19 octobre dernier que l'information a été communiquée au maire du 18e, Daniel Vaillant, par un fax de Patrice Molle, directeur de la Dassco (affaires scolaires) à l'Hôtel

la vigueur, et de ce fait les entreprises ont considérablement augmenté leurs prix. M. Molle parle d'un «important surcoût de l'opération de construction scolaire constaté en juillet 2000 lors de l'ouverture des offres : + 9 millions de francs par rapport à l'estimation.»

La Ville de Paris a donc dû lancer un deuxième appel d'offres, tenant compte des augmentations de prix. La commission d'appel d'offres qui

me : information de la population, pétitions, manifestations, occupations d'écoles...

Soudain, le 20 mai 1997, par miracle, quelques jours avant l'élection législative, le maire de Paris Jean Tiberi faisait savoir qu'il avait changé d'avis : un collège, oui, bien sûr ! une école, mais comment donc !

Les associations de parents maintenaient la pression : elles exigeaient l'ouverture du collège pour la rentrée 1999. Le maire du 18e, Daniel Vaillant, qui soutenait depuis longtemps leur revendication, estimait, pour sa part, que c'était techniquement impossible : il faut, disait-il, respecter les procédures légales et le temps de construction nécessaire si l'on veut des locaux de bonne qualité. Il pensait que l'ouverture était possible en septembre 2000. C'est tout juste s'il ne s'est pas fait accuser par les parents d'être un traître.

La mairie de Paris, elle, parlait de la rentrée 2002. Finalement, sur l'insistance des associations et de la mairie du 18e, M. Goasguen a accepté de "faire une expérience pilote de raccourcissement des procédures", parlant de septembre 2001 pour l'école, et janvier 2002 le collège.

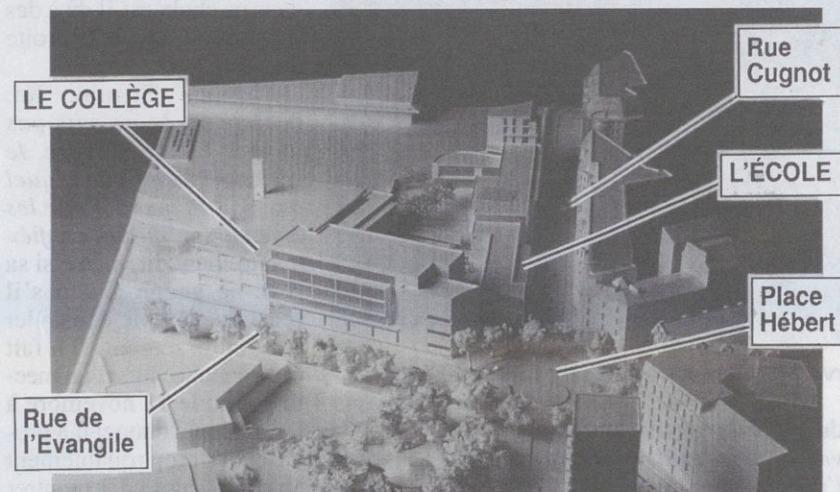
On voit maintenant ce qu'il en est.

Une absence voulue ?

Au reçu du fax de M. Molle le 19 octobre dernier, Daniel Vaillant a écrit aussitôt à Jean Tiberi pour protester. Pas de réponse. Il écrit à nouveau, annonce une réunion le 10 novembre avec les parents d'élèves, et demande qu'un représentant de la municipalité de Paris y vienne.

La réunion a bien lieu le vendredi 10 au matin. Une trentaine de responsables des parents d'élèves sont présents, nombre d'entre eux ont pris sur leur temps de travail. Mais pas de représentant de l'Hôtel de Ville. On apprendra par la suite que Jean Tiberi et son adjoint chargé des affaires scolaires, Vincent Reina, se sont bien gardés d'avertir M. Molle et ses services.

Daniel Vaillant s'est ainsi trouvé tout seul face à la grogne des parents d'élèves, qui lui reprochaient d'avoir insuffisamment suivi ce dossier et de ne pas s'être aperçu plus tôt que les délais prévus ne seraient pas respectés par l'Hôtel de Ville. C'était peut-être le but recherché par MM. Tiberi et Reina : dévier la colère sur le maire du 18e. Après tout, on est déjà en campagne électorale... ■



Le projet d'architecte pour l'école et le collège est prêt depuis longtemps. La maquette a été exposée en juin 1999 au pavillon de l'Arsenal.

de Ville. Celui-ci expliquait le retard par deux raisons :

① D'une part, la SNCF, à qui appartenait auparavant le terrain, et qui s'était engagée à le livrer "assaini", s'est aperçue que le sous-sol était encombré de résidus divers et qu'il fallait des travaux plus importants que prévus. Actuellement, l'entrepôt de messageries qui se dressait à cet endroit a été démoli, une pelle mécanique est à l'œuvre, un trou a été creusé, un énorme tas de terre, de ferrailles enchevêtrées, de blocs de béton encombre le terrain.

M. Molle écrivait le 19 octobre : «Néanmoins, le terrain sera mis à disposition dans le courant de ce mois» – c'est-à-dire, si nous lisons bien, avant le 20 novembre. Mais à cette date, les travaux de la SNCF sur ce chantier étaient loin d'être achevés.

② Deuxième raison du retard : le premier "appel d'offres" lancé afin de choisir l'entreprise qui construirait ces bâtiments scolaires, s'est révélé infructueux.

En effet, le marché de la construction immobilière, qui avait stagné pendant plusieurs années, a repris de

s'est réunie le 12 octobre dernier a enfin pu passer contrat avec une entreprise : la "préparation du chantier" aurait lieu en décembre et le début des travaux le 2 janvier 2001.

Toutefois, il faut se demander si le retard pris par la SNCF dans la viabilisation du terrain n'entraînera pas un nouveau retard...

En tout état de cause, on peut aussi s'inquiéter d'apprendre que le premier appel d'offres n'a été lancé qu'à la fin du printemps 2000, alors que la décision de construire le collège et l'école avait été prise par le maire de Paris en 1997 !

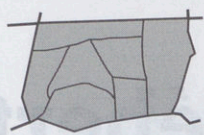
Il y a huit ans que les parents d'élèves de La Chapelle réclament la construction du collège et d'une école nouvelle. En vain pendant longtemps. Début 1997 encore, l'adjoint au maire de Paris chargé des affaires scolaires, qui était à l'époque M. Goasguen, déclarait qu'il y avait bien assez de locaux scolaires dans le 18e. Les associations de parents, elles, savaient apparemment mieux compter ; au vu du nombre d'enfants dans le quartier, et du nombre de logements nouveaux en construction, elles lançaient l'alar-

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Minigea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Municipales : encore beaucoup d'incertitudes dans les candidatures à droite

A gauche, la composition des listes pour les élections municipales ne semble plus poser de problèmes majeurs, tout au moins dans le 18^e. A droite, les choses se sont un peu précisées, mais il reste beaucoup d'incertitudes.

Le choix de Roxane

Côté Séguin, on a appris en novembre que Roxane Decorte conduira la liste. Elle aura 30 ans ce mois-ci, elle habite rue des Roses, dans le quartier de La Chapelle – où elle est née. Elle a adhéré au RPR en 1991, elle y était jusqu'à présent responsable des jeunes pour la 19^e circonscription électorale (Goutte d'Or-Chapelle-Stalingrad).

Professionnellement, après avoir enseigné l'histoire pendant un an, elle est devenue en 1998 chef de cabinet de Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris chargé du commerce. Elle n'a démissionné de ce poste que tout récemment. Or M. Pierre-Bloch (adhérent de Démocratie libérale) a indiqué depuis le 23 septembre qu'il s'opposerait à Philippe Séguin dans cette élection. Roxane Decorte savait donc, lorsque sa candidature a été annoncée, qu'elle s'engageait contre son patron – ou son ex-patron.

Les tiberistes le lui reprochent vivement. Elle répond : « Il y a encore six mois, Jean-Pierre Pierre-Bloch déclarait lui aussi qu'il était avec Philippe Séguin. C'est lui qui a changé de position, pas moi. »

Lorsqu'on lui demande si, en cas de victoire de sa liste, elle sera maire



Roxane Decorte et Philippe Séguin



Hervé Mécheri et Jean-Pierre Pierre-Bloch

du 18^e, elle esquivait la question : « On verra plus tard, pour le moment l'important est de gagner. » C'est pourtant une question que se posent beaucoup d'électeurs, car Roxane Decorte, même si elle connaît bien le 18^e, n'a exercé jusqu'à présent aucun mandat électif et a donc une expérience limitée. Il sera donc intéressant de savoir qui occupera sur cette liste la deuxième et la troisième place, puisque Séguin, on le sait, ne sera qu'en quatrième rang.

En tout cas, ce ne sera pas Patrick Stefanini. Celui-ci est « directeur de

campagne » de la liste, mais il a annoncé aux militants du RPR, et nous a confirmé, qu'il n'y figurerait pas.

Quand connaîtra-t-on les noms du deuxième et du troisième de liste ? « Ce n'est pas encore décidé, nous a dit M. Stefanini. Peut-être avant Noël – mais pour ma part je pense que ce serait une erreur. Peut-être en janvier, et peut-être seulement en février. Nous choisirons le moment qui nous paraîtra le meilleur pour créer un événement dans la campagne. » Mais peut-être aussi le retard dans ce choix est-il dû à des rivalités au sein de la droite du 18^e.

Philippe Séguin, lui, déclare : « Je ne suis pas dans le 18^e de passage. Je resterai parmi vous, quel que soit le mandat que les électeurs m'auront confié » – autrement dit, même si sa liste ne gagne pas et s'il n'est que simple conseiller d'arrondissement. Il a fait cette annonce lors d'un meeting tenu le 18 novembre à

La Chapelle, au cours duquel il a prononcé un discours remarquablement étudié, visiblement écrit pour montrer une connaissance approfondie de l'arrondissement et de ses problèmes.

Du côté de chez Tiberi

Et du côté des partisans de Tiberi ? Crédité de 3 % seulement dans un sondage fin octobre (voir l'encadré ci-contre), Jean-Pierre Pierre-Bloch est tombé de haut. Il s'est alors rapproché des tiberistes. Il était présent, le 16 novembre, à un dîner où Jean Tiberi avait convié ses sympathisants du 18^e dans un restaurant de la Butte. M. Pierre-Bloch était assis juste en face du maire de Paris. Mais il n'a pas eu droit à la parole au micro.

C'est Hervé Mécheri qui avait organisé cette réception, envoyé les invitations, et qui a prononcé un discours où il s'affirmait nettement comme le leader de la liste tiberiste, esquissant son programme (où on notait entre autres la proposition de conseils de quartier).

M. Mécheri, membre du RPR, est conseiller d'arrondissement dans le 18^e depuis 1983. Il a été, avant 1995, l'adjoint de Jacques Chirac à la mairie de Paris, chargé de la jeunesse et des sports. En 1997, lorsqu'Alain Juppé, ayant quitté le 18^e pour Bordeaux, a laissé son siège de député de Montmartre, Hervé Mécheri espérait bien lui succéder. Mais il s'est heurté à des

oppositions au sein du RPR local ; et la fédération RPR de Paris a désigné comme candidat un « parachuté », Patrick Stefanini. On sait que celui-ci a finalement été battu par Christophe Caresche (PS).

Cet épisode a ouvert une crise au sein du RPR du 18^e. Patrick Stefanini a été confirmé comme leader local, mais une forte opposition (70 personnes environ) s'est prononcée contre lui. Un des leaders de cette opposition interne, Olivier Régis, déclare publiquement que l'élection de M. Stefanini va être contestée devant les tribunaux. Il parle de constats d'huissier portant sur 37 « adhérents fictifs » – affirmation dont nous lui laissons la responsabilité, n'ayant aucun moyen de la vérifier, mais qui prouve en tout cas à quel point l'animosité est vive.

Ce même Olivier Régis se retrouve maintenant au premier rang des tiberistes dans le 18^e.

Peut-être trois listes de droite

Officiellement, la décision concernant la première place sur la liste tiberiste n'était pas prise à la mi-novembre. Jean-Pierre Pierre-Bloch la revendiquait encore. Mais tout semblait indiquer qu'à moins d'imprévu, le choix était fait dans l'esprit de M. Tiberi : ce serait Mécheri.

Jean-Pierre Pierre-Bloch n'était même pas certain d'être deuxième de la liste, place qu'Olivier Régis convoitait très fort.

Dans ces conditions, Jean-Pierre Pierre-Bloch semble avoir repris son idée de mener sa liste pour son propre compte. Il annonçait pour le 2 décembre un meeting à la Goutte d'Or, se présentant comme « tête de liste des indépendants de Paris »...

On pourrait donc avoir trois listes opposées de droite.

Noël Monier

Un sondage parmi les électeurs du 18^e

Un sondage réalisé par l'institut CSA pour le Parisien, paru le 29 octobre (donc avant qu'on connaisse la candidature de Roxane Decorte), donnait une idée des intentions de vote des électeurs du 18^e.

Parmi ceux qui avaient fait leur choix pour le premier tour : 39 % avaient l'intention de voter pour la liste PS-PC-MRG-MDC conduite par Daniel Vaillant, 25 % pour la liste RPR-DL-UDF avec Philippe Séguin, 12 % pour les Verts, 10 % pour une liste Tiberi, 5 % pour le FN, 4 % pour l'extrême-gauche, 3 % pour une liste Pierre-Bloch, et 2 % pour le MNR (Mégret).

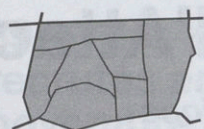
35 % des sondés indiquaient qu'ils s'abstiendraient ou qu'ils voteraient blanc ou nul.

Pour le second tour, les Verts ont d'ores et déjà indiqué qu'ils fusionneront avec la liste Vaillant. Dans cette hypothèse, 56 % des sondés indiquaient qu'ils choisiraient la liste de gauche, 32 % la liste Séguin, 12 % la liste Tiberi. Et si la liste tiberiste n'était plus présente au second tour, la victoire de la gauche serait encore plus nette : 59 % contre 41 % à la liste Séguin.

Ce sondage a été réalisé auprès d'un échantillon de 500 personnes inscrites sur les listes électorales du 18^e, échantillon constitué selon les règles des quotas. Il ne s'agit que d'un sondage (avec une marge d'erreur de l'ordre de 4 % compte tenu du nombre de « sondés »), effectué avant que la campagne ait vraiment commencé. Bien des choses peuvent encore changer.

Sans-papiers refoulés

Le 21 novembre, Daniel Vaillant et Bertrand Delanoë tenaient meeting à la Cigale, boulevard Rochechouart. Mais une centaine de sans-papiers de la « Maison des ensembles » dans le 12^e, qui réclament depuis plusieurs mois leur régularisation, sont venus faire entendre leur voix à la porte, aidés de militants français de Droits devant, de SUD, etc. Les CRS, présents en nombre, les ont refoulés de force, usant d'abord de leurs matraques... jusqu'à ce que des policiers des RG, envoyés sans doute par l'entourage de M. Vaillant, transmettent l'ordre de simplement les repousser, mais sans violence, jusqu'au métro Clichy.



L'effet bœuf dans les cantines scolaires du 18^e

On continuera à servir du bœuf dans les écoles élémentaires du 18^e, mais en proposant systématiquement aux enfants un autre plat s'ils le désirent. Raviolis et sauces au bœuf sont supprimés. Et dans les écoles maternelles et les crèches, plus de bœuf du tout. Réactions.

Chaque mois se réunit à la mairie la "commission de restauration" qui suit les problèmes des cantines scolaires. La réunion du mardi 7 novembre est sortie, si l'on peut dire, de l'ordinaire. Dans la salle, en plus des représentants de la Caisse des écoles et de la société Avenance qui, par contrat, confectionne les repas des cantines du 18^e, il y avait

au moins de la livraison de bœuf dans les écoles élémentaires a été décidée.

La réaction des parents présents fut immédiate, émotionnelle et épidermique, traitant les élus d'irresponsables, demandant la suppression totale et définitive du bœuf dans les assiettes de leurs enfants, prétendant que la viande qui est servie dans les cantines n'est de toute

çaises ont toujours été appliquées par la société Avenance.

Une note suivante, datée du 7 novembre, officialise les mesures adoptées par la Caisse des écoles le même jour.

Enfin un courrier du 9 novembre signé de Daniel Vaillant (en tant que maire du 18^e et président de la Caisse des écoles) a été envoyé à toutes les familles, redisant que toutes les précautions ont été prises et rappelant les dispositions mises en place depuis l'embargo sur la viande bovine d'origine britannique en 1996, notamment l'interdiction des farines animales dans l'alimentation des bovins en France.

Précisant que la Caisse des écoles avait à plusieurs reprises, et depuis des mois, augmenté les précautions et demandé à Avenance d'aller au devant de la réglementation en supprimant par exemple les abats blancs ovins et bovins.

"Qualité bouchère"

Aujourd'hui, et durant cette période de "trêve de bœuf" dans les écoles élémentaires, l'accalmie semble de retour, eu égard aux efforts d'information déployés par les médias et le gouvernement ces dernières semaines. Les responsables d'établissement n'ont à ce jour reçu que très peu de lettres de parents demandant à ce que leur enfant ne consomme pas de bœuf.

Dès le 4 décembre, on resservira de la viande de bœuf dans les écoles élémentaires avec en plus un autre plat sans bœuf. Ce bœuf sera d'origine française et de race à viande (qualité bouchère).

Les steaks hachés, les plats cuisinés composés tels que raviolis, lasagnes, tomates farcies, boulettes ainsi que les fonds de sauce à base de bœuf ont été supprimés.

Les agents de restaurant auront comme consigne d'interroger chaque enfant sur leur choix de plat lorsque le cas se présentera.

La position de la Caisse des écoles a donc été de ne pas nourrir la psychose collective, mais de prendre des mesures propres à répondre aux inquiétudes des familles... et comme preuve de confiance, les élus présents ont précisé que leurs enfants déjeunaient dans les cantines du 18^e.

Christine Brethé

Des courriers aux parents

Le 31 octobre, la Caisse des écoles avait diffusé dans les établissements scolaires une note d'information sur la sécurité et la qualité alimentaire de la restauration scolaire dans le 18^e, affirmant que toutes les recommandations des autorités européennes et fran-



A la cantine de la nouvelle école maternelle de la Moskova.

une petite trentaine de participants, parents d'élèves, responsables d'établissements scolaires, agents de restauration, et une représentante de la FCPE.

Décisions de la Caisse des écoles

Il se trouve que cette réunion avait lieu le lendemain de la fameuse émission diffusée sur M 6 et qui est pour beaucoup dans la psychose collective en matière de "vache folle". Autant dire que les parents présents à la commission ne sont pas restés d'un calme olympien sur leurs chaises lorsque M. Eric Arnaud a annoncé les décisions que venait de prendre la Caisse des écoles du 18^e : suspension totale du bœuf dans les crèches et les maternelles, - mais maintien dans les écoles élémentaires, avec libre choix aux enfants d'en consommer ou non, selon ce que leur auront dit leurs parents ; à chaque fois qu'il y aura de la viande de bœuf, un autre plat sera proposé en même temps.

Toutefois, et afin de mettre en place un dispositif adéquat, une suspension totale pendant quinze jours

SUR L'AGENDA

Dans cette rubrique, nous publions des annonces de réunions, expositions, manifestations de toutes natures, qui nous sont transmises par des associations ou organisations du 18^e.

■ 4 décembre : Sur les drogues

Sous le titre "Les drogues qui prennent la tête", la Coordination 18 dispositif toxicomanie organise, lundi 4 décembre à 18 h 30, une réunion publique d'information dans le quartier de La Chapelle, place de Torcy (salle paroissiale), par le médecin-psychiatre Didier Thouzeau (de la clinique Liberté à Bagneux).

■ 5 et 20 décembre : Transports gratuits ?

Deux débats sur le thème "Dix questions et autant de réponses sur le transport gratuit pour tous" auront lieu, le mardi 5 décembre à 20 h à la Maison verte, 127 rue Marcadet, et le mercredi 20 décembre à 20 h au café littéraire du Petit Ney, 10 av. de la Porte Montmartre, avec Jean-Pierre Patin, chauffeur de bus, et Wally Rosell, technicien au ministère des Transports. Ils sont organisés par le Cercle libertaire Louise Michel.

■ 8 décembre : Ouverture de "l'Atelier" de la Frat rue Véron

C'est le 8 décembre qu'ouvre, 1 rue Véron, l'Atelier des Abbesses, créé par la Frat' (Fraternité St Jean) : centre d'accueil pour des jeunes de plus de 18 ans en errance. Accueil dès 8 h, avec petit déjeuner, possibilité de douche... De 11 h à 14 h, "relais" avec conseils, entre autres pour trouver un job. (Voir l'article dans notre dernier numéro.)

■ 8 décembre : Le Téléthon donne un concert

Le Téléthon 2000, organisé au profit de l'Association française contre la myopathie et destiné à financer la recherche sur les maladies génétiques, aura lieu les 8 et 9 décembre. Principales animations au "Village Téléthon" sous la Tour Eiffel. Dans le 18^e, il sera marqué par un concert de piano de Geneviève Ibanez de Nadon et ses élèves, vendredi 8 décembre à 20 h à la mairie.

■ 9 décembre : Réunion du CICA sur le troisième âge

Le CICA se réunira jeudi 7 décembre à 19 h à la mairie, avec pour thème : services et équipements pour le troisième âge. Le CICA (Comité d'initiative et de concertation d'arrondissement) réunit une fois par trimestre les élus du conseil d'arrondissement avec les représentants des associations du 18^e.

■ 12 décembre : Projection-débat sur l'intégration

Les Verts du 18^e organisent une projection de deux documentaires de Louis Bastin tournés dans notre arrondissement : *La classe d'initiation* et *Zuriko, du Caucase à Montmartre*. Un débat sur l'immigration et l'intégration suivra, en présence du réalisateur et du député Noël Mamère. Mardi 12 décembre, 20 h, à l'Olympic-café-LMP, 20 rue Léon.



31 décembre, date limite pour s'inscrire sur les listes électorales

La révision des listes électorales a lieu, dans chaque mairie, jusqu'au 31 décembre. Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes du 18^e, soit parce que vous êtes un nouvel électeur, soit parce que vous avez déménagé récemment, n'attendez pas le dernier moment. Le 1^{er} janvier, il sera trop tard.

Vous devez vous présenter à la mairie du 18^e, muni des papiers suivants :

- La carte d'identité ou le passeport en cours de validité¹,
- Une ou plusieurs pièce(s) récente(s) prouvant votre attache avec le 18^e : la dernière quittance de loyer à condition qu'elle ne soit pas manuscrite, ou une quittance EDF ou Télécom (pour un poste de téléphone fixe). Ce peut être aussi, si vous êtes propriétaire, des documents fiscaux.

Apportez des photocopies de ces documents en même temps que les originaux.

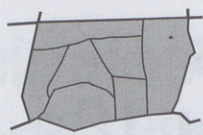
Si vous êtes hébergé chez quelqu'un d'autre qui habite le 18^e, il vous faut produire une attestation de votre hébergement ainsi qu'une pièce prouvant que cette personne habite l'arrondissement.

Si vous étiez précédemment inscrit sur une liste électorale d'une autre commune ou d'un autre arrondissement, vous devrez le signaler. Mais vous n'avez aucune démarche à faire auprès de cette commune ou de cet arrondissement, c'est la mairie du 18^e qui s'en chargera.

Les ressortissants de pays étrangers membres de la Communauté européenne ont également le droit de voter aux élections municipales de mars prochain, à condition de s'être fait inscrire eux aussi au bureau des élections.

Pour tout renseignement : service des élections à la mairie du 18^e, tél. 01 53 41 17 25.

1. Si vous ne possédez pas de carte d'identité ou de passeport valide, vous devrez présenter un certificat de nationalité française délivré par le tribunal d'instance (s'adresser au greffe, à la mairie du 18^e). Mais le plus simple est de vous faire établir cette carte d'identité ! S'adresser pour cela à l'antenne de la préfecture de police, à la mairie.



Le 18^e aussi passe à l'Attac

L'«Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens» (Attac) compte 25 000 adhérents en France et à l'étranger... et 350 dans sa section Paris-Nord-Ouest, qui chaque mois se réunit dans un local du 18^e pour parler économie, solidarité Nord/Sud, développement durable.

Un dimanche matin rue Lepic. Brochures documentaires en main, une poignée de militants distribuent une pétition pour le «contrôle citoyen» de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). «Bonjour, vous connaissez Attac ?» La question n'arrête pas le passant pressé mais elle le fait sourire : «Si je connais Attac ? Ah ça, je me demande bien comment on pourrait ne pas vous connaître !»

Objet de débats au Parlement européen, sujet d'un rapport commandé expressément par Lionel Jospin, présente dans de nombreuses manifs, l'association Attac fait beaucoup parler d'elle. Y compris dans notre 18^e, où elle compte une section – qui regroupe les 8^e, 16^e, 17^e et 18^e arrondissements, d'où son nom d'Attac-Paris nord ouest (PNO).

«Les citoyens aux commandes»

«Je suis lecteur du «Monde diplomatique», raconte Jean-Christophe Victor, réalisateur de documentaires et membre du noyau dur d'Attac-PNO. En 1997, je suis tombé sur un éditorial d'Ignacio Ramonet [le directeur du mensuel], qui invitait les lecteurs à se mobiliser pour promouvoir la taxe Tobin¹. Il s'agissait pour nous, simples citoyens, de reprendre les commandes de l'économie mondiale, dominée par les marchés financiers. Ça m'a paru intelligent, j'ai envoyé une lettre. En décembre 98,

(l'association en compte 150 en France et est présente dans treize pays), Attac-PNO milite à la fois sur les grandes causes du mouvement et sur des opérations particulières.

Côté grandes causes, le comité a été très dynamique dans la préparation du contre-sommet de Seattle en novembre 1999. Il s'est également particulièrement intéressé à la situation des militants tunisiens du Raid

génétiquement modifiés.

Et un groupe de recherche sur l'eau informe sur les dangers du contrôle des marchés de l'eau par quelques multinationales, comme Vivendi ou la Lyonnaise des Eaux.

Attac-PNO participe ensuite à un collectif, regroupant des professionnels du spectacle, pour à la fois réagir à l'uniformisation mondiale de la culture et fabriquer des outils de communication, graphiques ou vidéo, pour promouvoir les idées d'Attac. Un autre groupe s'est penché sur l'économie solidaire. Enfin, quelques personnes travaillent sur les conséquences de la libéralisation économique sur les pays d'Amérique latine...

Et puis, de multiples liens se sont créés avec les associations du quartier, du café littéraire du Petit Ney à la Boutique Club emploi. Entre autres initiatives, des réunions à thèmes sont organisées au Petit Ney, les «Pieds de Ney». La première a eu lieu le 18 novembre sur le thème de «la consommation responsable», la prochaine aura lieu le 10 février 2001.

Prises de conscience

Car c'est dans ce foisonnement de prises de conscience que réside l'intérêt du mouvement. Regroupant à la fois des militants de partis politiques, de syndicats, d'associations de défense des droits de l'homme, et des personnes qui n'avaient jamais milité ailleurs auparavant, profs, étudiants, artisans, médecins, artistes, retraités, agents administratifs... Attac se veut à la fois organe d'action et lieu d'éducation populaire. Dans cet esprit, Attac-PNO organise des formations à l'économie mondiale, dispensées par une prof bénévole.

Tout ce petit monde, adhérents (Attac national reverse 25 % des cotisations à ses comités locaux) ou simples sympathisants, se réunit chaque mois, et discute ferme, qu'il s'agisse de réfléchir à la meilleure façon de gérer le produit d'une éventuelle mise en place de la taxe Tobin, des rapports entre les partis politiques et Attac (très courtisée à l'approche des municipales), ou encore d'échanger sur des actions spécifiques au 18^e. Ça se passe le deuxième mercredi de chaque mois, au Club Loisirs du 67 boulevard Ney (cour de gauche, rez-de-chaussée), à 19 h.

Nathalie Birchem

□ Pour en savoir plus : Attac, 9 bis rue de Valence, 75005 Paris, tél. 01 43 36 30 54, fax 01 43 36 26 26, Internet : <http://attac.org> ; Attac-PNO sur internet : <http://www.local.attac.org/parisnw/>



La «taxe Tobin»

Imaginée par le prix Nobel d'économie James Tobin, elle consiste à taxer à un faible taux (0,05 à 0,25 %) toutes les transactions de change entre les monnaies. En effet, les spéculateurs, misant sur la hausse ou la baisse future d'une devise, s'échangent chaque jour 1 500 milliards de dollars sur les marchés des changes ! Ces mouvements effrénés de capitaux n'ayant que peu de rapport avec l'économie réelle, Attac considère qu'ils fragilisent les économies, notamment dans les pays pauvres, et souhaite réaffecter le produit de la taxe Tobin à des projets de développement du tiers-monde.

tous les Parisiens intéressés se sont retrouvés à la Bourse du travail. On a partagé Paris en zones, c'est comme ça qu'est née Attac-PNO.»

Depuis, la section a fait du chemin. Structurée un an plus tard sous forme d'association loi 1901, elle compte aujourd'hui quelque 350 adhérents ou fidèles sur les quatre arrondissements.

Comme tous les comités Attac

(nom donné à la section Attac de Tunis), dont l'association reste à ce jour interdite, et qui, emprisonnés au printemps dernier, ont été libérés notamment grâce à la mobilisation du réseau international d'Attac.

Un petit groupe d'Attac-PNO s'est également rendu en juin à Millau pour soutenir José Bové et ses comparses qui comparaissaient devant le tribunal pour le démontage d'un Mac Do – et en août à La Ciotat pour l'université d'été d'Attac. Et Attac-PNO était également du voyage à Prague, où s'est tenu, du 20 au 28 septembre, un contre-sommet à l'assemblée générale du FMI.

La liste noire des OGM

Présente à chaque fois qu'il s'agit de faire entendre une parole de résistance à la pensée économique libérale, Attac-PNO est conduite à défendre des causes dépassant l'objectif premier de l'association, la promotion de la taxe Tobin. Ainsi, considérant que l'autorisation des OGM (organismes génétiquement modifiés) engendre des risques pour la santé, Attac-PNO héberge un «groupe de réflexion OGM», qui s'est fait remarquer en diffusant à l'entrée des supermarchés de l'arrondissement la liste noire de Greenpeace où figurent les noms des produits contenant des organismes

La vie des quartiers

Montmartre



39 % des policiers recrutés en novembre à Paris sont dans le 18e

Sur 111 nouveaux policiers recrutés fin novembre à Paris pour les services de "police urbaine de proximité", 43 sont affectés au 18e arrondissement. Ce chiffre, rendu public par la préfecture de police, a suscité un début de polémique chez des élus d'autres arrondissements, qui le rapprochent du fait que le maire du 18e est aussi ministre de l'Intérieur.

Cependant la préfecture précise que ce recrutement doit être situé dans un mouvement d'ensemble : il y aura, en décembre, 160 autres policiers nouveaux qui arriveront à Paris, et aucun d'eux ne sera affecté au 18e.

La priorité (provisoire) accordée à notre arrondissement s'explique, selon la préfecture, par « le nombre d'appels à police-secours », par le « sentiment d'insécurité », par la nécessité de « sécuriser les fêtes du Ramadan » qui débutent le 26 novembre et dureront jusqu'à début janvier.

Centre commercial d'Aubervilliers : un oui, un non

Les habitants de la cité Charles Hermite persistent et signent dans leur opinion favorable au projet de centre commercial prévu à Aubervilliers, à proximité immédiate de chez eux, derrière le périph. (Voir le 18e du mois d'octobre 2000.)

Leur amicale des locataires a lancé une consultation auprès des résidents des 1 300 logements de la cité. 553 réponses et seulement 15 "contre". Ils font valoir l'absence presque totale de petits commerces dans leur cité et soulignent qu'ils doivent se déplacer loin pour faire leurs courses. Donc, ce centre leur serait bien utile. Ils réfutent également des « bruits » sur le gigantisme du futur centre qui « ne sera qu'un supermarché sur deux niveaux avec une centaine de boutiques dans une galerie adjacente », disent-ils après avoir été reçus à la mairie d'Aubervilliers qui leur a détaillé le projet.

C'est un autre son de cloche que fait entendre l'Association des comités de la société civile quartier Barbès. Cette structure, nouvelle venue dans le 18e, qui regroupe des commerçants et des artisans, dénonce « les dangers » du projet. Dans une réunion publique au siège de l'association, rue Marcadet, dans un vaste local flambant neuf, son président René Koskas a déclaré que « la mort des commerces » du nord de Paris et d'une vaste zone de banlieue « est programmée ». Cette association a entamé une massive campagne d'affichage. René Koskas a envoyé une lettre ouverte à M. Fabius, ministre des Finances, pour lui demander de revenir sur le projet. C'est de ce ministre en effet que dépend la commission départementale d'équipement commercial qui doit accorder (ou refuser) l'agrément aux grandes surfaces. La commission doit rendre sa décision le 20 décembre.

Le musée du Captain Cap ou le rêve de deux faussaires de l'imaginaire...

Inspirés par le souvenir du Captain Cap, montmartrois célèbre, et par leur passion pour la mer, la peintre Françoise Nicolas et l'écrivain Guy Franquet veulent créer un musée, où les nœuds de marins seront à l'honneur.

La corde de la cloche du Nautilus, les poignards de Sindbad le marin, le mousquet de Robinson, une pipe ayant appartenu au capitaine Nemo, un casse-tête propriété de Flint le pirate, les bijoux cachés de l'Ile au trésor, des objets variés provenant d'Achab, Hornblower, Ulysse, Noé et d'autres hardis navigateurs... tout cela a un "lien", un "nœud", un double nœud même : ces objets sont, tout ou partie, formés de cordages tressés et ils ont tous été collectés lors de ses voyages par le Captain Cap, lequel les a transmis à deux Montmartrois bon teint comme lui, Françoise Nicolas et Guy Franquet.

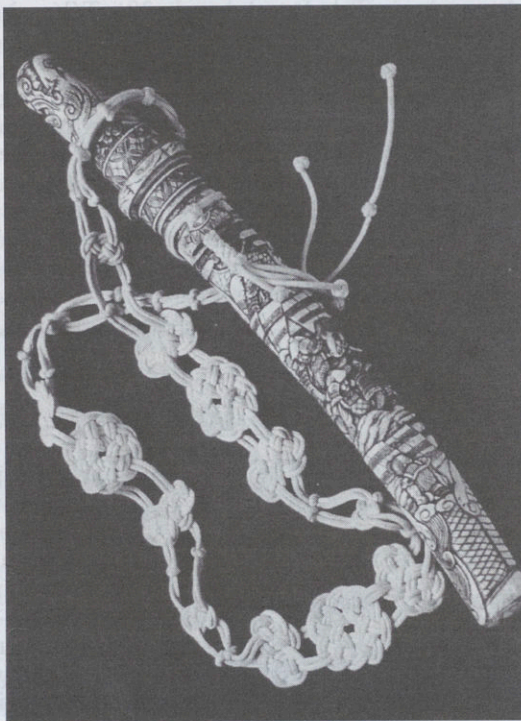
Légataires de la prestigieuse collection, ils ont décidé de lui consacrer un musée et de l'installer sur la Butte, hommage bien naturel au Captain Cap dont le programme électoral aux élections législatives de 93 comportait à la fois : la continuation de l'avenue Trudaine jusqu'à la mer, la suppression de la bureaucratie, et l'aplatissement de la Butte Montmartre (ou la surélévation de Paris si cette mesure était trop coûteuse).

Une créature de papier

Explication de texte pour les marins d'eau douce : le Captain Cap est une créature de papier de l'humoriste Alphonse Allais, mais inspirée d'un homme qui a bel et bien existé, Albert Caperon, dandy montmartrois qui se présenta effectivement aux législatives, en 1893, avec le programme susdit.

Quant à Françoise Nicolas, peintre et sculpteur, et Guy Franquet, écrivain, (*Le cochon rose*, c'est lui), ils existent aussi, je les ai rencontrés. Passionnés de mer tous les deux — elle est petite-fille de cap-hornier, pas lui —, ils ont fait connaissance par hasard, un jour de 1997 dans un bistro du quartier, ont parlé vite et vite de nœuds de marins et presque immédiatement se sont dit : « Soyons fous jusqu'au bout, faisons un musée du nœud. »

Le nœud, c'est beau, c'est fascinant, c'est poétique, c'est tout un langage et cela remonte à la nuit des temps, « le nœud de cabestan doit avoir 30.000 ans et rien de meilleur, de plus résistant n'a jamais été



Un des très beaux objets qui formeront la collection du futur musée : la cordelette ornée de nœuds savants qui entoure ce poignard d'origine asiatique, à manche et fourreau en ivoire.

inventé depuis », souligne Guy Franquet. « Le nœud, c'est le symbole aussi du lien entre passé et présent, entre cultures d'ici et d'ailleurs », ajoute Françoise Nicolas.

Mais le nœud du problème, c'était de jouer sur le ludique autant que sur le sérieux pour créer ce musée et y attirer les foules ébahies. D'où le Captain Cap. Pour Guy Franquet, qui venait d'obtenir le prix Alphonse Allais pour son *Cochon rose*, pas d'hésitation : on met le bon Captain à contribution, on se déclare légataires universels d'une collection qu'on se hâte de constituer en « faussaires honnêtes », et on fonce, avec la ferme volonté de créer le Musée du Captain Cap et de l'amarrer sur la Butte.

Un "Journal de bord"

Ce n'est pas encore réalisé mais déjà le musée existe sous forme voyageuse, tout un symbole. En juin 2000, lors de la manifestation *Paris port de pêche* présentant les métiers de la mer sur les quais de la Seine, les deux montmartrois ont présenté une exposition scénographiée (des coffres entrouverts débordant des trésors imaginaires du Captain Cap).

Fin octobre, ils ont récidivé à la Défense dans les locaux d'une société, avec d'autres objets, une autre

scénographie. Ils seront également au prochain Salon de l'Agriculture. Et l'idée de poser son sac définitivement sur la Butte avance.

Non seulement ils guignent un local qu'ils connaissent bien tout en haut, mais ils ont obtenu des appuis à leur idée et non des moindres, ministère de la Culture, direction des Affaires maritimes, Comité central des armateurs, musée de la Marine... Ils ont eu des subventions et, depuis février, ils entretiennent les ardeurs de leurs amis et mécènes en publiant toutes les six semaines un *Journal de bord*. Quatre pages, maquette à l'ancienne comprenant sous forme de petites fictions "à la Cap" toutes les informations sur l'avancement du projet.

« Notre projet est à la fois farfelu et très sérieux, ce qui n'est pas incompatible : son objectif est de rendre hommage au nœud et à tous ces marins qui ont transcendé leur outil de travail en le transformant en œuvre d'art, à tous ces illettrés qui ont inventé un langage universel, mais aussi de jouer avec le vrai et le faux, de remodeler la réalité et enfin d'inciter, par notre exemple, les gens à se révéler, à faire ce qu'ils aiment. Leur démontrer que tout est possible à condition d'en avoir vraiment envie », déclarent ces deux faussaires de l'imaginaire.

Marie-Pierre Larrivé

□ "L'Equipage du Captain Cap", 4 rue de l'Abbé Patureau.



Montmartre



Télé-Montmartre bientôt chez vous

Elle vient d'obtenir l'accord du CSA pour émettre sur ondes hertziennes, pour trois mois, à partir de fin mars, et prévoit deux heures de programmes chaque jour.

A partir du début d'avril, peut-être même à partir du 23 mars, il se pourrait que vous reconnaissiez votre voisin jouant dans une fiction sur le petit écran, votre boucher interviewé dans un documentaire ou encore les graffitis du mur d'en face filmés dans un reportage culturel. C'est ce rêve d'une télévision de proximité que va tenter de réaliser Télé-Montmartre, pour une période de trois mois, à raison de deux heures par jour.

Pourquoi trois mois seulement ? parce que c'est seulement après cet essai que le CSA (Conseil supérieur

de l'audiovisuel) donnera ou non une autorisation définitive d'émettre.

En effet la récente loi sur l'audiovisuel ouvre les chaînes hertziennes aux télévisions associatives sous réserve d'approbation par le CSA. Après Télé Bocal dans le 20e, Télé Plaisance dans le 14e, et "La Locale" dans le 10e (qui avaient toutes obtenu également une autorisation pour trois mois), Télé Montmartre sera la quatrième à Paris à tenter l'expérience. Sa diffusion devrait toucher le 18e, le 19e et des communes de Seine-Saint-Denis, ce qui représente un potentiel de deux millions de téléspectateurs.

Télé-Montmartre est née il y a deux ans de l'atelier vidéo du Centre d'animation des Abbesses. Elle est pour l'instant diffusée par des cassettes dans les cafés ou lors de soirées événements, comme récemment à la Locomotive.

Face à ce challenge, elle compte sur la collaboration active des habitants pour répondre aux castings, participer aux émissions et transmettre les informations qu'ils aimeraient voir traitées à la télé.

La chaîne proposera des programmes essentiellement culturels : mise en valeur des activités artistiques, découverte des quartiers et

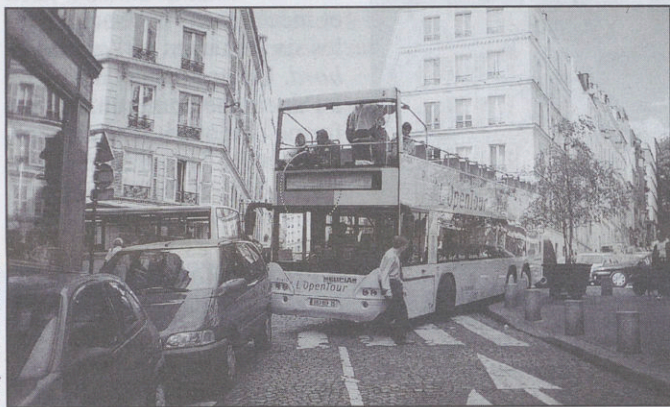
des différents paysages culturels. Elle relaiera l'activité associative et commerciale. Le divertissement n'est pas oublié, avec des fictions et des programmes courts comme des clips musicaux (créés de toute pièce) ou des fausses pubs. La chaîne entend par ailleurs traiter l'image et l'information sous un angle original et critique envers la télévision habituelle.

Vous qui rêvez de passer à la télé... il vous reste cinq mois pour vous préparer.

Karine Balland

□ Télé-Montmartre, Centre d'animation des Abbesses, 10 passage des Abbesses. 01 42 62 12 12.

Plus d'Open-Tour dans les rues de la Butte pendant quinze mois



Stéphane Aslanian

Cette photo, qui montre l'Open-Tour tentant de s'engager dans la rue des Trois Frères, illustre deux des fléaux de la Butte : les autocars, et les stationnements abusifs...

A partir de janvier, on ne verra plus l'Open-Tour dans les rues de la Butte... du moins pendant une quinzaine de mois, jusqu'au printemps 2002.

On ne verra donc plus le spectacle curieux – et consternant – qu'offrent ces bus mastodontes à plateforme, lorsqu'ils se faufilent dans la rue Livingstone vouée au marché aux tissus, ou lorsqu'ils prennent à grand effort le virage de la rue des Trois Frères. Et ils n'accrocheront plus au passage les enseignes des commerçants, comme cela s'est produit.

Cette décision a été prise à la suite d'une longue réunion entre le Syndicat des transports parisiens (STP), la mairie du 18e, la préfecture de police et la société Open-Tour, le 21 novembre. L'Open-Tour déposera ses

voyageurs sur le boulevard Rochechouart, d'où ils monteront à pied jusqu'au funiculaire, par la rue de Steinkerque, qui devrait bientôt devenir piétonnière.

Mais les adversaires de l'Open-Tour (entre autres les Verts, qui ont organisé plusieurs manifestations à ce sujet) ne doivent pas se réjouir trop vite. Car, a expliqué Christophe Caresche, premier adjoint au maire du 18e, durant ces quinze mois des travaux seront menés pour "adapter" les rues au passage du bus géant. «La route sera agrandie et les trottoirs redessinés», a-t-il précisé. S'agit-il de diminuer la largeur des trottoirs ? On a le droit d'être inquiet, car n'importe qui peut constater qu'ils sont déjà trop étroits pour la circulation des piétons...

Une consultation des riverains sur le réaménagement des boulevards

L'interdiction du stationnement permanent des cars de touristes sur les boulevards Rochechouart et Clichy, décidée cet été (les cars ont seulement le droit de s'arrêter pour déposer et reprendre les touristes), a été un succès pour le Collectif des riverains, qui réclamait cette mesure depuis des années. Après quelques semaines de flottement, elle semble maintenant appliquée. Dans la foulée, le Collectif a obtenu de la mairie de Paris l'engagement d'un réaménagement de l'espace public des boulevards.

Cet espace, déclare le Collectif, donne l'impression d'être quelque peu abandonné. Que son réaménagement soit maintenant envisagé est une excellente chose. Mais «rien ne doit se faire sans nous».

Il faut tenir compte, bien sûr, du fait que ces deux boulevards ont une histoire, un passé, qui se traduit par l'existence de nombreuses salles de spectacle – Elysée-Montmartre, Trianon, Cigale, Moulin-Rouge, Théâtre de Dix-Heures, les Deux-Anes... – et

de cafés "branchés", la Fourmi, Tchaô-Ba, Félix, etc., ainsi que par le caractère très particulier de Pigalle et ses boîtes de nuit.

Cet endroit est un lieu de grande fréquentation pour les touristes. Mais il faut aussi qu'il devienne, ou redevenne, un lieu où il fait bon vivre et se promener.

Ce n'est pas seulement le terre-plein qui doit être revu, mais l'ensemble de l'espace : terre-plein, voirie, trottoirs, réglementation... Toutes les idées peuvent être discutées, y compris les plus audacieuses.

Le Collectif demande aux riverains de répondre à trois questions :

- que pensez-vous de l'état des boulevards Rochechouart / Clichy ?
- ce que vous ne voulez plus du tout sur ces boulevards,
- quel projet, quelles améliorations, quels aménagements souhaiteriez-vous ?

□ Collectif des riverains, 21 boulevard de Rochechouart, 75009 Paris. Tél. 01 42 85 03 63. Fax 01 42 80 14 76.

Une boutique SNCF bientôt rue Lepic

Une demande de permis de travaux a été déposée pour le 27 rue Lepic par la SNCF, qui veut y installer une boutique de vente de billets, du même type que celle qui existe au 133 rue Ordener depuis environ deux ans. Cela s'inscrit dans la politique actuelle de la société nationale, qui veut «se rapprocher des clients» (terme qu'elle emploie maintenant de plus en plus, de préférence à celui d'*usagers*) en développant une pratique de type plus commercial et moins administratif.



PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net

La vie des quartiers

Montmartre



La Butte, zone de protection du patrimoine ?

Quel est la meilleure protection pour le site de Montmartre ? L'adoption d'un *plan d'occupation des sols* (POS) propre à la Butte est un des moyens ; ce nouveau POS a été soumis à l'enquête publique légale en juin 1999 (voir le dossier dans le 18e du mois n° 52), on attend qu'il vienne devant le Conseil de Paris pour être voté. Ce long délai serait motivé par la crainte de voir ce POS attaqué devant un tribunal, explique-t-on à l'Hôtel de Ville.

Mais il existe une autre protection légale, beaucoup plus forte : la création d'une "zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager" (ZPPAUP). Par un vœu émis le 19 juin dernier, le conseil d'arrondissement du 18e avait demandé à la Ville de Paris d'engager la procédure de création d'une ZPPAUP pour la Butte Montmartre.

Jacques Dominati, premier adjoint au maire de Paris, vient de donner son accord. Il précise que la Ville va en discuter avec l'Etat, mais ajoute : «*Cependant des doutes très sérieux peuvent être émis quant à la rapidité de la mise en œuvre d'une telle mesure...*» Il faudra probablement sept ou huit ans, on le sait déjà, et c'est pour cette raison que les associations de défense de Montmartre, tout en souhaitant une ZPPAUP, demandent que dans l'immédiat le POS vienne – enfin ! – au vote.

Le jars-daim des Abbesses illumine

Étonnant animal, ce "jars-daim" que vingt-trois commerçants et artisans du quartier des Abbesses ont choisi comme emblème. Cette bête chimérique, due à Thierry Grave, orfèvre et sculpteur, a une tête d'oie (ou de jars) et un corps de daim, et dessine le contour des rues Durantin, Burq, Tholozé et des Abbesses. Cela donne "le Jars-daim des Abbesses".

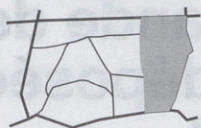
L'an dernier, il avait déjà fait parler de lui et le voilà de retour pour «mettre en valeur et porter à la vue de tous les talents des artistes qui résident» dans le périmètre défini : les boutiques de ces rues sont d'accord pour leur offrir leurs vitrines, leur surface parfois, et le Studio 28 est partenaire de cette animation.

Pour Noël, une décoration des rues est prévue afin de mettre un peu de chaleur, d'intimité et d'originalité dans le paysage urbain. Les habitants sont conviés à mettre des bougies aux fenêtres et les commerçants vont allumer tous les soirs des photophores. Il y aura aussi de la musique.

□ Le Jars-daim des Abbesses, 30 rue Tholozé, 01 42 64 11 34. E-mail : lejarsdaim@cybercable.fr

La vie des quartiers

Chapelle



Rue de la Chapelle

Une reconversion pour l'ancienne gare à charbon ?

Zarina Kahn veut en faire un lieu culturel travaillant avec les jeunes.

Dans la cour intérieure de l'immeuble du 84 rue de la Chapelle se cache une ancienne gare à charbon, qui fut la dernière de ses homologues parisiennes à fermer, peu après la deuxième guerre mondiale. D'abord utilisée comme atelier par un peintre, elle a été reprise par un garagiste avant d'être laissée à l'abandon. C'est là que Zarina Kahn envisage de fonder un centre culturel.

L'association Zarina Kahn, basée rue des Petites Écuries dans le 10e, a déjà monté plusieurs projets en relation avec des jeunes de quartiers en difficulté. Ainsi le long métrage *Ados amor* en 1997 et plus récemment, en partenariat avec l'association La Chapelle, un film de 17 minutes, *Les jeunes font l'an 2000*, dans le cadre de la mission 2000 de Paris.

Aujourd'hui elle s'attaque à un projet ambitieux avec "La gare à charbon". Ambitieux car l'espace représente 320 m² sur 7 m de hauteur. Une scène de théâtre avec un écran de cinéma est prévue, trois bureaux, une salle de régie et une cafétéria. Treize emplois seraient créés pour encadrer les activités. Avec l'intention de rénover le lieu dans son style d'origine, l'association évalue à six mois la durée des travaux. Ambitieux aussi parce que *La gare à charbon* serait une première dans le quartier La Chapelle qui souffre cruellement

de la réticence des institutions publiques à accorder des subventions pour la culture.

Elaboré depuis six mois, ce projet attend l'accord de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), qui étudie actuellement le dossier. Il faudrait ensuite attendre le résultat d'une étude de faisabilité et soumettre le budget au vote de la région Ile-de-France (20 % du financement doit être trouvé dans le privé) avant d'entamer les travaux. On pourrait alors s'attendre à l'ouverture du centre d'ici fin 2001.

Un des objectifs de *La gare à charbon* est d'établir un programme de prévention des comportements à risques (exclusion sociale, échec scolaire) en associant les jeunes à des créations artistiques qui seront ensuite diffusées au public. La méthode de l'association est en effet fondée sur la conviction que l'art permet de jeter des ponts entre des milieux sociaux et culturels différents.

Le centre organiserait également des formations pour les professeurs



Zarina Kahn : elle a réalisé le film "Les jeunes font l'an 2000" avec des jeunes de La Chapelle.

en butte à l'échec scolaire de leurs élèves.

Ce projet a le mérite de proposer une solution culturelle dans ce quartier déshérité en matière d'équipements collectifs. En revanche il a le défaut, pour le moment, de ne pas s'inscrire dans une action en réseau avec les associations du quartier. Car si des partenariats sont envisagés (notamment avec l'association Handimédia), *La gare à charbon* reste entièrement conçue et mise en œuvre par l'association Zarina Kahn.

Karine Balland

"Cactus" : une nouvelle association à La Chapelle

Le quartier de La Chapelle vient de donner naissance à une nouvelle association : "Cactus-initiatives", ou "Cactus", comme disent plus brièvement ses responsables. Les statuts ont été déposés en septembre et l'association fait maintenant son apparition publique. Son bureau est composé de Siska Piérard, présidente, Jérôme Lazerges, secrétaire, et Jean Nespo, vice-président, tous trois bien connus dans le quartier où ils ont milité dans diverses organisations. Siska Piérard a été un certain temps présidente de l'association La Chapelle, qu'elle a quittée, mais assure qu'il ne s'agit pas d'entrer dans un jeu de concurrence entre associations.

L'objectif est, selon les animateurs, de «promouvoir avec les habitants des actions revendicatives sur les problèmes du quartier». Ils insistent sur le côté global du projet de Cactus. Celui-ci couvrira l'ensemble des problématiques liées à La Chapelle : urbanisme, éducation et écoles, santé, vie sociale, vie culturelle, environnement, transports et circulation...

Ils estiment qu'il n'est pas possible, pour les pouvoirs publics et les autres intervenants, de traiter correctement ces divers aspects de la vie locale sans une perspective globale sur l'avenir du quartier.

«Nous voulons remettre en cause une politique de saupoudrage qui s'est jusque là contentée d'actions ponctuelles, au coup par coup, sans assurer ensuite un réel suivi de ces dernières», dit Jérôme Lazerges.

Le récent classement du quartier en DSU ("développement social urbain") constituera, selon Cactus, un test pour juger de la réelle volonté des pouvoirs publics de traiter de manière globale les problèmes du quartier. Cactus suivra donc avec attention ce dossier et entend bien y jouer un rôle actif.

La nouvelle association ne limitera pas son champ d'action aux frontières du quartier, puisque des dossiers tel que le projet de "ZAC Auber-villiers", sur la commune du même nom, avec son centre commercial géant, ou la couverture des voies ferrées du 10e arrondissement, auront

inévitavelmente des conséquences pour les habitants de La Chapelle.

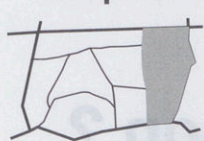
Tout cela implique, selon Jérôme Lazerges, «un large travail en commun avec les autres associations, sans aucune réserve dès lors que nous défendrons les mêmes positions». Une précision qui a son importance.

Pourquoi ce nom, "Cactus" ? «Il est venu, raconte Siska Piérard, au cours d'une réunion où nous agitions toutes sortes d'idées pour trouver un titre à l'association. Ce mot a été lancé parmi beaucoup d'autres et nous nous sommes dit : pourquoi pas ? Le cactus est une plante résistante, capable de survivre même dans le désert, et qui pique...»

La campagne électorale pour les municipales de 2001 devrait être mise à profit par l'association pour interpeller les formations politiques. Celles-ci ont toutes indiqué que le secteur Est de l'arrondissement sera pour elles un enjeu essentiel. Cela n'a pas échappé aux membres de Cactus.

Antoine Lagneau

□ Cactus, 86 rue P'philippe de Girard.



Cour du Maroc : une demande de permis de construire est déposée pour les entrepôts Tafanel

Il ne resterait plus que 30 000 m² pour le futur jardin public.

La SNCF suit son idée concernant la cour du Maroc : malgré l'opposition presque unanime des associations de riverains, elle est décidée à y accorder une surface de 13 000 m² pour l'extension des entrepôts Tafanel, en plus des 30 000 m² de jardin public. En plein mois d'août, et sans aucune publicité, elle a déposé une demande de permis de construire pour ces entrepôts.

Pour le moment, l'examen de cette demande est en cours.

Les associations, elles, voudraient que la totalité du site (43 000 m² donc) soit consacrée à l'espace vert.

Un terrain SNCF

La cour du Maroc, c'est un vaste espace, propriété de la SNCF, situé sur le territoire du 18^e arrondissement et à la limite du 19^e. Son entrée se trouve juste en face de la rue du Maroc, d'où son nom. C'est une ancienne plateforme de manutention ferroviaire, aujourd'hui désaffectée. Deux petits pavillons en pierre se trouvent de chaque côté de l'entrée.

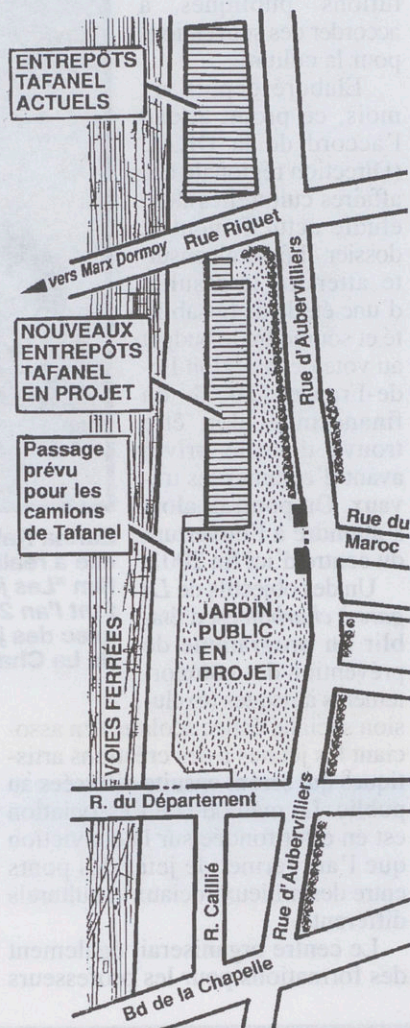
L'idée d'y créer un grand jardin public est ancienne. Elle a été mise en avant notamment, il y a huit ans, par Daniel Vaillant (qui n'était pas encore maire du 18^e) ; c'est lui qui avait inventé l'expression "jardins d'Eole", en raison de la proximité des voies ferrées de la ligne Eole.

La SNCF ne s'était d'abord guère montrée enthousiaste pour ce projet, qui ne devait lui rapporter que peu de chose, alors qu'elle était engagée dans un plan de redressement financier. Elle a finalement accepté l'implantation d'un espace vert, mais pas sur la totalité du terrain.

En effet, plus au nord, de l'autre côté du pont Riquet, se trouvent les entrepôts de l'entreprise Tafanel, qui distribue dans Paris des boissons (bières, boissons gazeuses, à destination notamment des cafés, restaurants et cantines collectives) arrivées par le train et repartant vers Paris dans des camions. Or Tafanel se trouve trop à l'étroit dans ses locaux actuels et veut une extension. La SNCF y trouve son intérêt : le développement de l'activité de Tafanel entraînera un développement du trafic ferroviaire. Elle souhaite donc lui louer de nouveaux entrepôts qui seraient construits cour du Maroc.

Le passage des camions

Le passage des camions de Tafanel dans la rue d'Aubervilliers, dès 6 h du matin, provoque évidemment des nuisances, sonores notamment, pour les riverains, qui verraient volontiers cette entreprise s'installer ailleurs. Leur association *Les jardins d'Eole*, née en



C'est le plan d'extension des entrepôts Tafanel, pour lequel la SNCF a demandé un permis de construire, actuellement en cours d'examen.

1997 pour défendre le projet d'espace vert, énumère plusieurs autres sites possibles pour les entrepôts Tafanel, éloignés des habitations.

Ni Tafanel ni la SNCF n'y sont favorables. Ils ont fait toutefois deux concessions. D'une part, les nouveaux entrepôts ne seraient pas construits en bordure de la rue ; ils en seraient séparés par une partie de l'espace vert, avec notamment un rideau d'arbres (voir le plan). D'autre part, un cheminement serait créé le long des voies ferrées pour les camions, permettant que ceux-ci n'empruntent plus la rue d'Aubervilliers ; mais ce projet les fait déboucher dans la rue du Département, ce qui crée d'autres inconvénients, car là se trouvent deux écoles...

Le maire du 18^e favorable

L'examen du permis de construire a été retardé pour deux raisons :

- d'une part, la présence à moins de 500 mètres d'un bâtiment classé (l'ancien bâtiment des Pompes funèbres générales, rue d'Aubervil-

liers) exige un examen particulier de la part de l'architecte des Bâtiments de France ;

- d'autre part, le représentant du maire de Paris a estimé que le projet n'apportait pas suffisamment de précisions sur plusieurs points : les dispositions prises pour réduire les nuisances induites par le site, notamment par les flux de camions ; la dépollution préalable du site ; enfin « une étude d'impact déterminant les adaptations éventuelles du projet par rapport à la voie publique en fonction de l'évolution des activités ».

Mais, ces réserves étant posées, la mairie de Paris déclare que le projet « n'appelle pas d'opposition ».

Auparavant, le maire du 18^e, Daniel Vaillant, dont l'avis est obligatoire puisque la cour du Maroc se situe sur son arrondissement, avait donné un « avis favorable », mais « sous réserve d'un engagement ferme » sur :

- « l'aménagement d'un espace vert paysagé de l'ordre de 3,5 hectares, avec maintien et réhabilitation des deux pavillons, dédiés par la suite à l'animation locale » ;

- un « reprofilage » de la rue d'Aubervilliers avec plantation d'arbres,

- la poursuite du plan de dépollution du dépôt SNCF Pajol-Villette,

- « l'engagement par l'entreprise Tafanel de tout mettre en œuvre, notamment par un plan de circulation intérieure, pour réduire les nuisances sonores et les émissions polluantes ».

La première de ces exigences semble un peu contradictoire : si l'on comprend bien, le maire du 18^e donne un avis favorable à un projet prévoyant 30 000 m² de jardin public, mais sous réserve qu'il en comporte 35 000 m²...

Les choses en sont là.

N.M.

Bouquet de réjouissances à Charles Hermite

Les associations de la cité Charles Hermite ont concocté un joli programme de réjouissances pour les fêtes de Noël. Mercredi 13 décembre à partir de 14 h 30, fête des enfants goûter à l'Espace jeunes, au 54 rue Charles Hermite ; ils y applaudiront Helena, du cirque de Moscou, championne de hula-hoop, la Compagnie du Zéphyr bleu dans une comédie, *Le pirate sur la banquise*, et bien sûr le Père Noël.

L'association USP 18 distribuera des places pour une représentation de cirque le 23 décembre.

Le 16, les habitants de la cité sont invités à retirer deux bougies au local inter-associatif pour illuminer leurs fenêtres, et à décorer portes et fenêtres comme c'est devenu l'habitude depuis cinq ans.

Le dernier week-end avant Noël, des enfants de la cité accompagnés des représentants des associations viendront chez les personnes âgées pour leur souhaiter joyeux Noël en leur offrant des fleurs.

A partir du 15, un manège gratuit accueillera les moins de 10 ans. L'association des commerçants posera des guirlandes, et trois grands sapins seront décorés par les enfants.

Et pour regarder tout cela de haut, il y aura vingt Pères Noël grimpeurs sur les façades des immeubles...

9 enfants asthmatiques dépistés

La Direction des affaires sanitaires et sociales de Paris mène une enquête de dépistage de l'asthme dans les écoles situées dans un rayon de 300 mètres autour du site SNCF Pajol-Villette. 6 273 questionnaires ont été distribués aux parents. Il en est rentré environ 55 % pour le moment. Pour 65 enfants, des examens complémentaires ont été menés, et 18 d'entre eux se sont révélés asthmatiques, parmi lesquels 9 n'étaient pas pris en charge, leurs parents ignorant qu'ils souffraient de cette affection. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Impression Diffusion Graphique

L'imprimerie coopérative



au service de votre

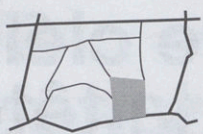
communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

E-mail : idg.scop@wanadoo.fr



La tolérance réussit bien aux Enfants de la Goutte d'Or

Avec leur animatrice Marie, ils ont gagné un concours international de dessins sur ce thème.



Des anges dans les rues pour Noël?

Des centaines d'anges à la Chapelle pour Noël... une prédication, non pas de Nostradamus, mais de Carlos Regazzoni, peintre-sculpteur argentin installé à la halle Pajol, qui a proposé l'idée originale de décorer lui-même les rues du quartier en suspendant des anges en polystyrène peint tout autour du marché de l'Olive et peut-être plus loin.

«J'avais déjà proposé cette idée l'an dernier à Buenos-Aires, on m'a répondu ha! ha! ha! c'est de la folie!... En Argentine les artistes ne sont pas aussi bien considérés qu'en France. Mais ici à Paris on m'a dit : c'est merveilleux!» Restait à attendre le miracle des subventions et autorisations pour voir, une fois n'est pas coutume, l'art s'afficher dans les rues de La Chapelle.



Un Comité des fêtes à La Chapelle

Les associations du quartier de la Chapelle veulent faire la fête... et plus si affinités. Plusieurs d'entre elles entendent mettre en place un Comité des fêtes pour organiser des animations ludiques et culturelles et, au delà, "retisser" le contact entre elles et entre les habitants.

Une réunion a eu lieu, le 24 octobre, à l'initiative de l'Association La Chapelle et de l'Ecole normale sociale. Toutes les associations et institutions du quartier étaient invitées. Sont venus des représentants d'AM18 Evangile, de l'association réunionnaise ARCC, de l'association du 93 rue de la Chapelle, du foyer de travailleurs Marc Seguin et quelques personnes individuelles. D'autres institutions se sont déclarées intéressées, comme la paroisse St-Denys, la bibliothèque Maurice Genevoix, l'association Cugnot-Seguin, la directrice de la crèche Evangile...

Il a été décidé de mutualiser les moyens, notamment de communication, et de s'organiser en réseau. Un groupe de coordination va être mis en place et un calendrier de réunions bimestrielles a été choisi. Prochaine réunion en décembre, l'ensemble des associations de quartier sont de nouveau invitées.

La tolérance réussit très bien aux Enfants de la Goutte d'Or. Inscrits à l'atelier de peinture animé régulièrement depuis deux ans par Marie Sabal Lecco, ils étaient au printemps dernier une vingtaine, âgés de 7 à 12 ans, à avoir participé à un concours international de dessins d'enfants sur le thème de la tolérance organisé par une association culturelle israélienne.

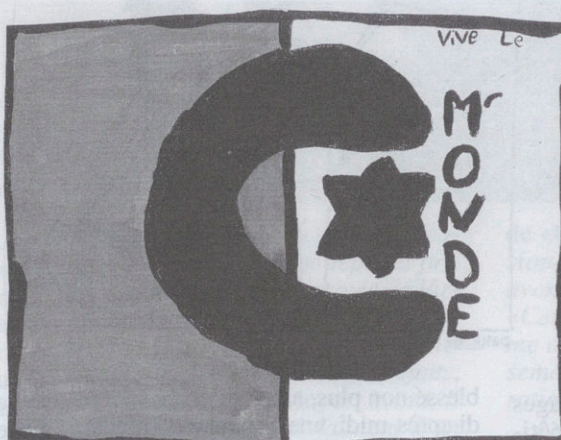
125 pays participants et un gagnant. Ce fut eux. Leurs peintures à l'acrylique, non pas sur vulgaire papier mais sur toile comme des pros, ont remporté le premier prix et leurs originaux se sont envolés pour une exposition itinérante à travers le monde : Jérusalem tout le long du mois de décembre puis Bonn, Boston... au programme.

Loin de la Goutte d'Or donc mais l'aventure a séduit le député de la circonscription Daniel Marcovitch et des reproductions de leurs œuvres ont été affichées en bonne place au 13 rue Cavé dans sa permanence. Le député a décidé d'utiliser deux des dessins des enfants pour ses cartes de vœux de nouvel an.

Les enfants ont du talent, c'est

patent, mais ils étaient également bien encadrés. Marie Sabal Lecco (qui signe ses œuvres Ajomo, le nom de sa grand-mère) est une artiste reconnue. Française, d'origine camerounaise, vivant depuis trente ans en France où elle a fait ses études de... droit, elle ne peint que depuis dix ans. «J'ai fait du droit et je suis devenue juriste-analyste financier, choix de mes parents

santes, de toutes les couleurs du monde, en frise ou en gros plan puis, plus récemment, des femmes et même des hommes d'une ampleur à la Botero : les œuvres de Marie s'exposent à travers le monde, des Etats-Unis au Japon et en Australie. On les a vues également à Paris, dans le métro en 1998 pendant le Mondial de foot où elle a participé à la décoration d'une rame aux cou-



Un des dessins envoyés pour le concours par les Enfants de la Goutte d'Or : le croissant arabe côte à côte avec l'étoile israélienne, un rapprochement qui, dans le contexte actuel, a une forte signification.



Un tableau de Marie Sabal-Lecco, dite "Ajomo", animatrice du groupe d'enfants peintres.

juristes eux-mêmes, bien malgré moi et au prix d'une énorme souffrance. Un jour, j'ai décidé de vivre ma passion», raconte-t-elle. Artiste-peintre, créatrice de bijoux, elle vit de son art désormais, outre ses activités d'animatrice bénévole aux Enfants de la Goutte d'Or.

Habitant depuis des années le 18e, elle a été membre de Carré d'art Goutte d'Or et maintenant de Cargo, association qui veut ouvrir une galerie à l'angle de la rue Cavé. C'est une autre artiste du lieu, Barbara d'Antuono, qui lui a mis le pied à l'étrier. «Barbara m'a donné quatre pots d'acrylique, quatre couleurs qui sont devenues tout naturellement les miennes : noir, rouge, ocre-jaune et bleu», dit-elle.

Des femmes gracieuses, nues, dan-

leurs des Lions indomptables, l'équipe de son pays d'origine. Dans un concours international de peintures organisé à Jérusalem en 1998, elle a remporté un des quatre prix attribués, le prix Femina.

Marie Sabal Lecco a de nombreux projets professionnels et personnels (une invitation au Japon notamment) mais elle continue parallèlement ses ateliers aux Enfants de la Goutte d'Or et voudrait maintenant leur faire réaliser, à l'occasion de Noël, une série de peintures sur le thème du bonheur.

«J'aimerais qu'on puisse vendre les toiles des gosses, pour les valoriser comme ils le méritent mais aussi pour constituer une cagnotte dont l'association a bien besoin, dit-elle.

Marie-Pierre Larrivé

La Gazette des Enfants de la Goutte d'Or

Retrouvez Marie et les enfants dans le numéro 2 de La gazette des enfants de la Goutte d'Or qui vient de sortir. C'est un petit journal réalisé dans un atelier d'écriture par trois garçons de 9 à 13 ans, Balamoussa, Omar et Djiby, encadrés, tous les vendredis durant deux heures, par un animateur, Alain, qui leur prodigue ses conseils - mais ce sont les gosses eux-mêmes qui décident de tout : le contenu, les articles, leur écriture, leur mise en page.

Le numéro 1 est sorti en juin, le 2 vient de paraître (tirage cinq cents exemplaires, autant que d'enfants fréquentant les Enfants), le n° 3 est prévu pour fin janvier : quatre pages toujours, mais en couleurs. La parution devrait devenir trimestrielle. En attendant des réponses à l'appel au peuple lancé pour avoir des rédacteurs supplémentaires (rédactrices souhaitées vivement), le numéro 2 de La Gazette s'orne à la «une» d'un reportage sur l'aventure du concours de peinture. Gros titre : «La Tolérance».

□ Les Enfants de la Goutte d'Or, 25 rue de Chartres.

Plus de magazines chez Médi-Pressé

Quand Médi-Pressé, boutique de tabac, papeterie et journaux, a ouvert au 53 rue de la Goutte d'Or, elle a été accueillie avec enthousiasme. Deux ans plus tard, plus de journaux dans les rayonnages de Médi-Pressé. Le patron a été découragé par les exigences des NMPP, qui obligent tous les détaillants à proposer à la vente tous les magazines, plus un nombre sans cesse croissant d'objets divers, cassettes, jeux et jouets...

Le rangement, la gestion et la surveillance de ces stocks exigeaient un nombre d'heures de travail considérable, pour des ventes trop faibles, compte tenu de la clientèle du quartier. C'était un facteur de déficit.

Aux dernières nouvelles, la boutique va recommencer à vendre les quotidiens, mais pas de magazines ni de périodiques... à l'exception de Paris-Goutte d'Or et du 18e du mois, qui ne passent pas par les NMPP.



Rue Pierre Budin, le ciel leur est tombé sur la tête

Le 17 et le 18 novembre, deux plafonds se sont effondrés dans un immeuble de la rue Pierre Budin, qui appartient à la Ville de Paris. Dix-neuf ménages craignent un nouvel accident et demandent à être relogés d'urgence.

C'est une histoire banale. Au 16 rue Pierre Budin, un immeuble très délabré que la Ville de Paris rachète, appartement par appartement, à ses propriétaires à partir de 1992. Il s'agit de le démolir pour construire à la place des logements sociaux. Mais, comme souvent dans ce genre de projet, la réalisation traîne en longueur. Plusieurs propriétaires, dont l'un habite l'immeuble, refusent d'ailleurs de vendre.

Arrivent alors les premières familles qui squattent les appartements vacants, en attendant une hypothétique réponse à des demandes d'HLM. Huit ans plus tard, l'immeuble, qui compte trois étages sur chacun des trois corps de bâtiment, est devenu carrément insalubre.

Réfugiées dans l'école

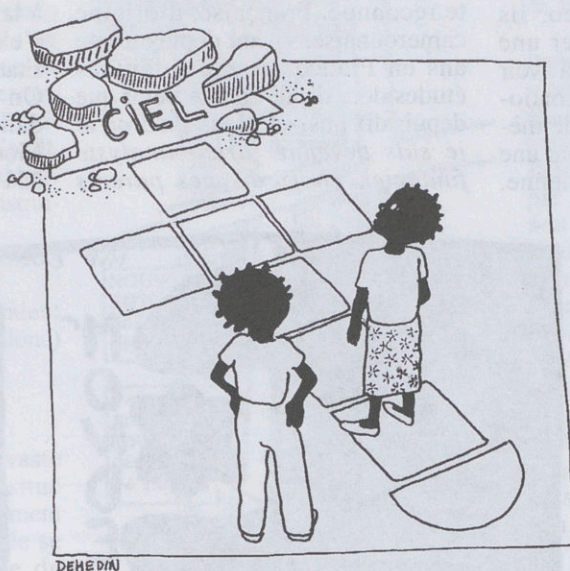
Malgré les travaux effectués dans les appartements par les occupants, l'humidité est généralisée et les plafonds donnent des signes de faiblesse. Des architectes envoyés par les services de la ville et par la préfecture de police jugent que le problème nécessite une solution urgente.

Il y avait urgence en effet. Le 17 novembre, vers 13 h, une dame et sa fillette qui se rendait à l'école échappent de justesse à l'accident quand de gros morceaux de plâtre et de ciment se détachent brusquement du sous-plafond du hall d'entrée. Emotion considérable dans l'immeuble, où le propriétaire-résident, les trois locataires et les quinze ménages squatteurs (en tout, 34 adultes et 41 enfants) vivent en bonne amitié.

On appelle la police, qui vient, suivie par les pompiers. Devant le danger d'effondrement, les familles sont évacuées. Elles se retrouvent logées pour l'après-midi dans une classe de l'école maternelle voisine.

Une erreur d'appréciation

Des charpentiers posent des étais. Un architecte de la préfecture de police vient inspecter les travaux et autorise les familles à réintégrer les logements tard dans la soirée. Une erreur d'appréciation qui aurait pu se révéler tragique : le lendemain, vers midi, un morceau du plafond du couloir commun du premier étage s'effondre à son tour. Miraculeusement, ce deuxième accident ne fait pas de



blessé non plus, alors qu'en ce samedi après-midi, une trentaine d'enfants se trouvent dans l'immeuble.

Mais cette fois, c'en est trop. Propriétaire, locataires et squatteurs vivent dans la peur d'un désastre. Aidés par l'association *Droit au logement*, ils demandent à être relogés par la Ville de Paris. Ce sont pour la plupart des familles immigrées qui disposent de titres de séjour et de

revenus compatibles avec un logement HLM.

Le lundi suivant, la mairie du 18^e arrondissement reçoit une délégation des familles. La préfecture de police s'engage à sécuriser les lieux dans un délai rapide, mais on est toujours sans nouvelles des services de la mairie de Paris. Le maire du 18^e écrit au maire de Paris pour lui demander de reloger ces gens. La situation en est là au moment où nous mettons sous presse.

Dans des cas similaires, la Ville de Paris s'est montrée réticente à reloger dans l'urgence en HLM des familles squatteuses, de crainte de leur accorder une sorte de privilège par rapport aux autres familles demandeuses. Mais la majorité des ménages du 16 rue Budin sont inscrites depuis un certain temps comme demandeurs de logements, et c'est faute de réponse positive qu'ils se sont retrouvés squatteurs, n'ayant pas des revenus suffisants pour se loger dans le privé.

Nathalie Birchem

Bientôt un espace associatif multimédia rue Léon

Les jeunes - et les moins jeunes - de la Goutte d'Or vont bientôt bénéficier d'un espace multimédia, espace associatif qui s'installe à l'angle des rues Léon et Myrha, au 7 de la rue Léon exactement.

L'idée en revient à quatre associations du quartier : ADOS (Association dialogue et orientation scolaire), APSGO (Association pour la promotion scolaire à la Goutte d'Or), LAGO (Loisirs animation Goutte d'Or) et la Salle Saint-Bruno. Le projet date de 1997. Un double objectif : permettre l'accès aux nouvelles technologies à un public souvent en difficulté et éviter donc que se creuse un écart de plus, mais aussi répondre aux attentes et aux envies des jeunes.

Projet seulement, jusqu'en juin où enfin l'OPAC donna son accord pour un local, ce local d'angle (72 m²) dans un immeuble tout neuf, livré brut de béton et à aménager totalement, y compris l'installation électrique.

En septembre, la Direction départementale du travail et de l'emploi a donné l'autorisation de mobiliser un

chantier d'insertion avec formation qualifiante pour des gens ayant perdu le contact avec le monde du travail. Enfin, les travaux pouvaient commencer.

Le chantier a commencé et devrait être terminé à la mi-janvier. Le local ouvrira, si tout va bien, en mars, d'abord pour les seuls groupes associatifs, puis en septembre 2001 pour tous publics. Il y aura treize postes accessibles avec connexion internet, dont deux particulièrement équipés pour la photo, le son et la vidéo. Un site, un portail, un réseau, des services d'aide à la vie associative locale, aux activités d'insertion, à la promotion économique, des formations aux nouvelles technologies sont également en projet pour plus tard.

Pour l'instant, la Salle Saint-Bruno est le cadre juridique de l'espace associatif, mais il est prévu de créer une association indépendante où les quatre composantes du départ seront représentées pour faciliter la fonctionnement du projet et de l'espace.

M.P.L.



Pour la treizième fois, les sapins de Sandnes à la mairie

Selon une tradition établie les douze dernières années, le 18^e reçoit ses sapins de Noël offerts par la ville norvégienne de Sandnes : les uns devant la mairie place Jules Joffrin, un autre place du Tertre, encore un autre à la *Maison du Sacré-Cœur*, institution d'éducation spécialisée située rue Saint-Rustique.

Ces sapins devaient être inaugurés le 1^{er} et le 2 décembre par Daniel Vaillant, maire du 18^e, Jostein Rovik, maire de Sandnes, et l'ambassadeur de Norvège. Cet échange annuel avec Sandnes est organisé par l'association Paris-Montmartre.

Nouveau cette année : un concert devait marquer aussi cet événement, donné en l'église Notre-Dame de Clignancourt (face à la mairie) par le chœur de garçons de la cathédrale de Nidaros en Norvège. Et comme l'an dernier, une crèche est installée place Jules Joffrin, avec le concours de la paroisse et de l'association des commerçants de la rue Ordener.



Quartier tranquille en panne

Les travaux du "quartier tranquille du Poteau" sont arrêtés. La surélévation et le pincement de la chaussée aux entrées du quartier, rue Duhesme, rue du Ruisseau, place Albert Kahn, etc., ont été réalisés, mais pas les deux éléments les plus importants de ce programme, les seuls à vrai dire qui pouvaient avoir une incidence sérieuse sur la circulation : le réaménagement du carrefour Ordener-Poteau-Ste-Isaure n'est pas commencé, et quant au changement de sens au milieu de la rue du Poteau, qui devait décourager l'utilisation de cette rue pour la circulation de transit vers la banlieue, on n'en entend plus parler.

La mairie de Paris y aurait-elle renoncé ?

Ça bouge à la Porte de Clignancourt.

Des entreprises qui s'installent, le centre universitaire qui va doubler son nombre d'étudiants, des projets d'urbanisme (enfin), des "frémissements" dans le commerce, mais rien de prévu pour la jeunesse, pour l'amélioration de l'habitat, pour la culture... L'association EPOC (Ensemble pour Clignancourt) fait le point.

Ca bouge à la Porte de Clignancourt. Un certain nombre d'entreprises s'y installent, depuis le siège de Virgin-France (les disques) jusqu'au Gymnase club, depuis l'Argus de la presse (qui a rénové ses locaux rue du Mont-Cenis) jusqu'au groupe Accor qui restaure l'hôtel Titania, boulevard Ornano, dont la façade et l'entrée sont classées monument historique.

La région Ile-de-France, la Ville de Paris par l'intermédiaire de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la Direction régionale de l'équipement (DRE) et la Ville de Saint-Ouen ont lancé chacun de leur côté des études qui sont directement liées au secteur ou qui l'englobent dans une problématique plus large du nord de Paris et de sa banlieue.

Autre événement qui probablement aura un impact dans le quartier, l'université Paris IV (Sorbonne Nouvelle) dont l'antenne dans le quartier, rue Francis de Croisset, accueille déjà plus de 5 000 étudiants, va doubler de volume et se prépare à d'importants travaux.

Dès sa naissance, EPOC a envoyé ses propositions tous azimuts...

«C'est comme quand on essaie de mesurer l'impact d'une publicité, on ne saura jamais si on y est pour quelque chose. Ce que l'on sait par contre, c'est qu'en deux ans, les investisseurs sont venus et que la mairie du 18e et la mairie de Saint-Ouen parlent maintenant ensemble», explique Marcelle Meyer, respon-

sable de l'association *Ensemble pour Clignancourt* (EpoC). Deux années après la création d'EpoC, même si beaucoup de questions restent en suspens, le quartier, ressenti par nombre de ses habitants comme oublié des pouvoirs publics, la Porte de Clignancourt et ses Pucés, sont maintenant le sujet de beaucoup de conversations tant au niveau municipal à Paris et à Saint-Ouen, qu'au niveau de la région Ile-de-France.

La naissance de l'association EpoC avait été accompagnée de la rédaction d'un document, *Etudes et propositions pour un plan d'aménagement de la porte de Clignancourt*. Ce document avait été envoyé tous azimuts, à la mairie du 18e, à la mairie de Paris, à la Région, à la Ville de Saint-Ouen et à la Ville de Saint-Denis et même à des investisseurs privés.

Le pari de l'association : le tourisme est une chance de développement économique qu'il faut saisir. Le constat : alors que beaucoup de collectivités tentent d'attirer des touristes en organisant des festivals ou des rencontres culturelles ou sportives, la Porte de Clignancourt voit passer tous les week-end un flot continu de plusieurs milliers de visiteurs et de touristes, sans que rien ne soit organisé pour les canaliser et réguler. La réflexion de l'association s'orientant dans un même temps sur un mieux-vivre dans le quartier, car si des interventions éparées ont bien eu lieu, il n'y a pas eu de projet d'urbanisme appréhendant le quartier dans sa globalité.

«On se disait que pour intéresser les pouvoirs publics, il fallait faire

Passage du Mont-Cenis : l'éclairage et le sol vont être totalement rénovés.

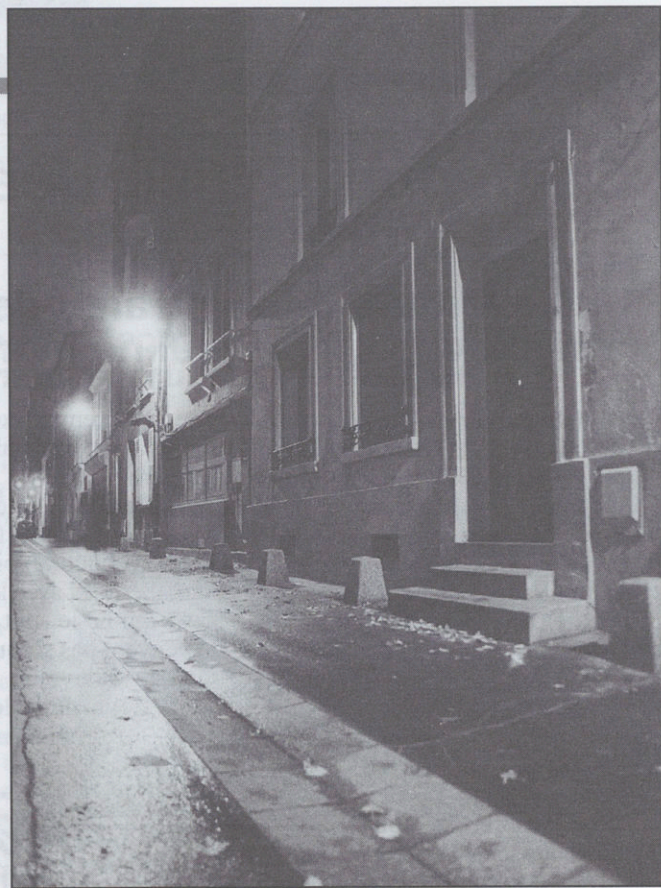
ressortir la richesse du potentiel économique et attirer les entreprises privées. L'annonce de l'arrivée de Virgin a eu un impact concret : l'éclairage et le sol du passage du Mont-Cenis vont être complètement refaits, explique Marcelle Meyer. Avant, il y avait des pavés qui dataient d'un lointain autrefois. On les a remplacés ici par de l'asphalte, pour les reposer dans le Marais, mais ça m'étonnerait qu'on nous les rende».

«J'espère qu'ils ne vont pas nous piquer notre colonne Morris...»

Lors d'un tour du quartier avec les services de la voirie, Marcelle Meyer a pu constater que l'un des fonctionnaires regardait avec envie la colonne Morris de la place Albert Kahn. Il n'en reste plus beaucoup dans Paris. «J'espère qu'ils ne vont pas nous la piquer», s'inquiète-t-elle. Car la place Albert Kahn regorge d'un bric à brac de mobilier urbain en tous genres, «c'est à croire que c'est devenu un hall d'exposition pour l'entreprise Decaux», disent certains habitants du quartier.

Pour le Gymnase Club de la rue du Mont-Cenis, la direction était prête à abandonner le projet, en partie du fait de l'obligation pour tout permis de construire dans l'arrondissement de forer à 65 mètres à cause des anciennes carrières de gypse. «Je leur ai dit que Virgin France venait s'installer en face... et quelque temps après j'ai reçu un coup de fil m'expliquant que la direction de Gymnase Club avait été surprise d'apprendre la venue de Virgin», explique Marcelle Meyer. Depuis septembre, le Gymnase-Club a ouvert ses portes.

L'Argus de la presse, installé dans une ancienne usine dans la même rue, a refait un aménagement de qualité tant à l'intérieur que sur la façade



Nicolas Gallon

de «Ça change petit à petit la physionomie du quartier, les choses avancent.» Marcelle Meyer ajoute : «Certains commerçants sont venus me dire qu'ils sentaient un frémissement, les prémices d'une amélioration.»

Avec la candidature de la France pour l'organisation de l'exposition internationale de 2004, qui pourrait avoir lieu au Bourget, et celle pour les Jeux olympiques de 2008, dont le village serait situé à quelques encablures de là, dans la Plaine-Saint-Denis, la Porte de Clignancourt se trouve à la croisée de plusieurs projets.

Le Marché aux puces aurait perdu la moitié de sa clientèle.

Un point noir cependant : du fait de la versatilité du marché de l'art et peut-être aussi du manque d'infrastructures d'accueil, le Marché aux puces aurait, selon une étude de la Ville de Saint-Ouen, perdu plus de la moitié de sa clientèle, passant de onze à six millions de visiteurs en deux ans d'intervalle. Il pourrait s'agir aussi d'une des raisons de l'intérêt dont le secteur fait l'objet.

Face à tout cela, l'association EPOC est fermement décidée à prendre une part active dans le processus de décision au sein d'un collectif des associations de la porte de Clignancourt.

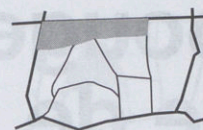
Il reste aussi à l'association un travail titanesque pour faire avancer d'autres points de son projet. En matière d'hygiène aucune amélioration n'a été notée, rien pour la jeunesse, rien contre la pollution et la circulation, rien non plus au sujet du «plateau Clignancourt», ni en matière de rénovation de l'habitat, et pas plus en matière de culture.

Nadia Djabali



Les Pucés, un des lieux les plus fréquentés de Paris, des milliers de visiteurs chaque week-end.

Noël Monier



Catherine, Cyrille, Jean-Michel, Nathalie et les autres...

Une aventure inter-intranet de quelques "moskovabitants" qui ne manquent pas d'idées.

Tout a commencé comme dans un film à la Claude Sautet, il y a juste un an. Des amis aident des amis à déménager dans un immeuble neuf du quartier de la Moskova, puis, trouvant l'immeuble sympathique, y emménagent à leur tour et, le monde est petit, tombent nez à nez avec des connaissances de travail... Du coup, l'idée leur vient de coller une affiche, appelant à faire connaissance, dans chacun des trois escaliers de l'immeuble.

Jean-Michel se souvient du texte qu'il a rédigé avec sa femme Nathalie : «*Bonjour, nous sommes voisins, c'est bientôt l'an 2000, notre immeuble va fêter sa première année d'existence, cela fait trois bonnes raisons de se rencontrer pour un pot amical.*» Et puis, le jour J, ils ont attendu, pensant rester seuls autour des bouteilles... mais à minuit une bonne quinzaine de personnes étaient encore en train de discuter à bâtons rompus.

Pour ne pas laisser refroidir ce contact chaleureux, Catherine et son mari Cyrille suggèrent de communiquer ensemble par Internet. Ils créent l'association *Moskova.fr*, trouvent des partenaires intéressés par leur projet qui leur offrent une formation de création de site web et d'administration de réseau. L'arrivée du bébé Maj vient à point

et sert de premier exercice pratique pour annoncer sa naissance dans la vie et sur le net.

Aujourd'hui, une quinzaine de foyers sont connectés, communiquent avec leurs voisins de palier, d'escalier... et avec le monde entier. Ceux qui ne le sont pas encore ou ne peuvent pas s'équiper reçoivent quelques nouvelles par voie traditionnelle... dans leur boîte aux lettres. Au menu sur la page

de la construction de l'immeuble (dont les architectes sont Roland Castro et Bertrand Bahuaud), la rubrique à troc, etc.

Une partie du site, réservée aux voisins, est accessible sur mot de passe. La connexion en réseau intranet permet de développer des échanges tout en préservant l'intimité des foyers et la parfaite liberté de communiquer de chacun via le forum de discussion. La rubrique

en "intra" réservée aux habitants offre, sur fond de façade de l'immeuble, la possibilité de cliquer sur une des fenêtres, de la voir s'allumer, d'accéder au trombinoscope des locataires, d'apprendre ce qu'ils font dans la vie et ce qu'ils ont envie de partager, et leurs bonnes adresses du quartier. Pour Catherine, la webmestre, il s'agit de «*mettre nos ressources en commun pour mieux se connaître et se sentir concernés par la vie de l'immeuble.*»

«*Cela offre l'avantage d'une vie de village sans en avoir les inconvénients*», dit-elle. «*Enfin, pour les inconvénients,*

on ne sait pas encore, on verra...», ajoute-t-elle dans un éclat de rire.

Christine Brethé

□ Association *Mosko-va.fr*, 5 passage du Po-teau.

Site internet (ne pas taper www) : <http://moskova.free.fr>

Mail : moskova.fr@netcourrier.com



d'accueil du site *moskova.free.fr*; on trouve : d'abord une très belle photo de l'immeuble, puis la présentation du projet, la revue de presse, les conseils (drôlatiques) du monsieur du sixième, les bonnes adresses du quartier, quelques adresses web du 18e, l'historique

Clignancourt



Les travaux qui durent depuis juillet 1999 au long du boulevard Ney, entravant d'ailleurs sérieusement la circulation, notamment celle du bus PC, devaient être achevés en octobre 2000. C'est ce qu'avait annoncé la CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain), maître d'ouvrage. En novembre ils n'étaient pas encore tout à fait achevés – et à ce moment s'est produit un accident tragique.

Le 15 novembre, vers 19 h, une violente explosion s'est produite face

L'explosion de vapeur Porte de Clignancourt

au 96 boulevard Ney, tout près du collège Utrillo, dans le souterrain creusé sous la Porte de Clignancourt pour abriter les canalisations de vapeur du chauffage urbain. A 27 mètres sous terre, au moment où les ouvriers mettaient les installations en service pour un essai, les conduites ont cédé. La vapeur à 180°, sous très forte pression (environ dix fois la pression d'un pneu d'auto), a fusé, tuant net quatre ouvriers et en blessant grièvement huit autres.

Un retraité qui passait sur le boulevard à ce moment a raconté : «*Il y a eu énormément de vapeur blanche. On ne voyait plus le bâtiment d'en face, c'était très impressionnant.*» Un autre témoin, le serveur de la brasserie

Le Terminus, Diouf Khalife, a vu «*une grande fumée blanche sortir de l'ouverture creusée sur la chaussée, puis des personnes sortir en titubant et en se tenant la tête.*»

Une information judiciaire est en cours.

La CPCU, à travers un réseau de 420 kilomètres de canalisations souterraines, fournit de la chaleur à 5 200 immeubles de la capitale, des logements, des bâtiments publics, des hôpitaux (Bichat entre autres). Elle a récemment décidé de fermer son usine de la Villette ; une nouvelle usine, située à Saint-Ouen, doit prendre le relais, c'est ce qui a motivé ces importants travaux de pose de nouvelles canalisations.

Au Petit Ney, préparez vos tenues de fête

Une initiative de l'association du Petit Ney : pendant le mois de décembre, on propose aux habitants du quartier de préparer leurs tenues de fêtes. Pour permettre de remettre au goût du jour un vêtement un peu passé, améliorer un patron, prendre des conseils, une styliste professionnelle se tiendra tous les mercredis et jeudis de 14 h 30 à 16 h 30, au café littéraire (10 av. de la Porte Montmartre). Pour tous âges. 30 F par séance, 25 F pour les adhérents.

• Et bien sûr, les mardis à 19 h, suite des séances d'**initiation et perfectionnement en langue arabe**. Et la **ludothèque** les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30 et samedis de 15 h à 17 h.

Jardins de la Petite Ceinture : vous êtes invités au baptême de l'association gestionnaire

Les "jardins pédagogiques" qui vont être créés le long des voies ferrées de la Petite Ceinture, sur les quais de l'ancienne gare Ornano, seront gérés par une association où les habitants du 18e pourront adhérer. (Voir notre dernier numéro). Cette association, qui se nommera *Les amis des jardins du Ruisseau*, tiendra son assemblée générale constitutive, **samedi 9 décembre** à 9 h 30 à la mairie du 18e. Tous ceux qui sont intéressés y seront les bienvenus.

Les enfants de la maternelle Binet en visite dans une galerie de peinture

"*O*ui, vous pouvez toucher." Privilège de l'âge : les enfants de l'école maternelle Binet, en visite à la galerie Art Vocation Mobile, rue Caulaincourt, ont eu le droit de promener leurs doigts sur les peintures de Bertrand Menguy qui y sont exposées actuellement, afin de sentir là où c'est lisse, et là où au contraire l'artiste a davantage appuyé ses coups de pinceau.

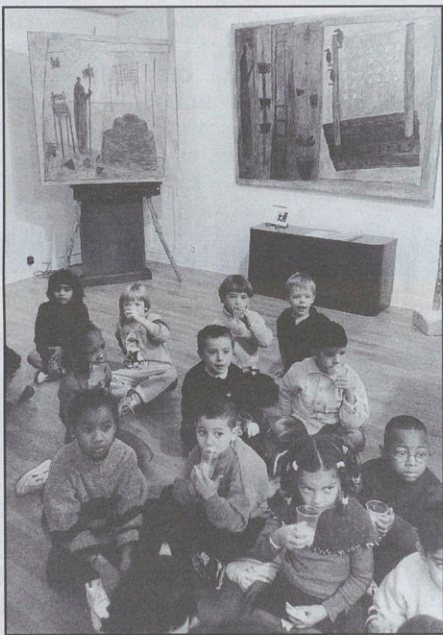
Pour ces enfants de 5 ans, c'était bien sûr la première fois qu'ils entraient dans une galerie de peinture. Pas intimidés du tout, ils ont vite repéré les thèmes qui reviennent d'un tableau à l'autre : les coquilles saint-Jacques, les échelles, les cormorans, la mer, parfois des maisons, et de longues silhouettes humaines un peu mystérieuses (des pèlerins ? des pêcheurs ?)...

En plus des tableaux, Menguy expose des installations où les coquilles saint-Jacques sont aussi omni-présentes, décorées de dessins ou d'inscriptions, empilées, ou bien suspendues l'une à côté de l'autre et tintant au moindre tressaillement. Aubaine pour les gamins : cette musique, quel plaisir !

Presque tous les tableaux sont

peints dans un camaïeu de bleus ou de verts, mais celui que les enfants ont préféré, c'était le plus coloré, où pointent le rouge et le jaune.

C'est leur passion commune pour la mer et la voile qui a fait se



Noël Monier

La visite à la galerie AVM s'est achevée par une collation : petits pains et orangeade, en parlant des tableaux...

rencontrer un jour le directeur de la galerie AVM et la directrice de l'école maternelle, et de là est née l'idée de cette visite.

Rentrés dans leur école, les enfants à leur tour vont dessiner, s'inspirant des mêmes thèmes. Bertrand Menguy (qui n'avait pas pu les accueillir le 21 novembre, étant en déplacement à l'étranger) doit leur rendre visite dans leur classe au début de décembre et discuter avec eux de leurs travaux.

Cette expérience devrait aboutir à l'édition d'une carte de vœux réalisée par les enfants et qui sera vendue dans le quartier (et au delà, pourquoi pas ?) au profit de la coopérative scolaire. Celle-ci en a bien besoin : elle finance entre autres les sorties, et un voyage au bord de la mer est prévu en fin d'année scolaire.

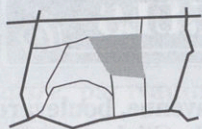
Menguy et la mer

Bertrand Menguy vit en baie de Morlaix, au bord de la mer. Dans ses toiles comme dans ses installations, on en retrouve l'influence : le goût des éléments naturels, la pierre, les coquillages, le bois (à peu près tous ses tableaux sont peints sur bois, certains sur de vieilles portes récupérées à la décharge, et dans les installations il utilise souvent des piquets d'ostréiculteurs), et une recherche méditative de l'équilibre, symbolisée par les échelles et matérialisée par une matière généralement lisse et sans éclats.

(Exposition jusqu'au 9 décembre, 42 r. Caulaincourt. 01 42 54 09 09.)

La vie des quartiers

Simplon



Inauguration "Sauvage" du jardin Boinod

On y a appris l'accord de la mairie de Paris pour un équipement sportif dans le quartier.

C'est dans une ambiance marquée par la campagne électorale et autour d'un verre de beaujolais qu'a eu lieu la vraie-fausse inauguration du jardin Boinod.

Vraie inauguration à en juger par la présence des personnalités politiques du 18e : Daniel Vaillant avec Christophe Caresche et Bruno Fialho pour la mairie du 18e, le conseiller régional RPR Patrick Stefani, l'adjoint au maire de Paris Jean-Pierre Pierre-Bloch (DL), Anne Le Strat pour les Verts, etc., sans compter quelques fonctionnaires des Renseignements Généraux...

Vraie inauguration par la pose symbolique d'une plaque émaillée bleue et blanche portant le nom d'Henri Sauvage, un des architectes français importants du XXe siècle, celui qui a construit la piscine des Amiraux toute proche.

Mais fausse inauguration car il ne s'agissait pas d'une cérémonie officielle. L'inauguration était organisée par l'association *Mieux Vivre au Simplon* (MVS).

La commission des noms de rues



Ils ont choisi eux-mêmes un nom pour leur square...

de la Ville de Paris n'a pas encore statué sur l'appellation de ce nouvel espace vert. C'est MVS qui a lancé un concours dans le quartier, et un jury composé d'habitants s'est réuni pour baptiser le square.

La présence des représentants politiques de presque toutes les mouvances laisse penser que le conseil d'arrondissement soutiendra ce choix lorsque son avis sera sollicité par la Ville de Paris. Ainsi le square pourrait bien obtenir le nom de l'architecte élu par le quartier.

L'équipement sportif

Sous une grande tente, des panneaux soulignaient différents aspects de la réhabilitation du quartier en terme d'équipements collectifs, de rénovation de l'habitat et de redynamisation du tissu économique.

On y notait, entre autres, l'annonce de l'accord de la Direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Paris pour « la création d'un équipement polyvalent à caractère sportif » à proximité de la rue du Nord et du collège Marie Curie. Il s'agira d'un volume de 500 m² sur deux ou trois niveaux. Coût prévu de l'installation : 11 millions de francs. Le vote par le Conseil de Paris devrait avoir lieu en janvier 2001.

Nadia Djabali

Pétition rue des Portes Blanches

Deux cents habitants environ de l'ensemble immobilier du 6-8 rue des Portes Blanches, ont envoyé à Daniel Vaillant un courrier dénonçant le climat d'insécurité engendré par le regroupement quasi quotidien d'une "bande" de jeunes dans la rue. Les pétitionnaires réclament une présence plus régulière de la police. La même semaine, il y a eu pas moins de trois interventions des forces de l'ordre.

Cette affaire pose à nouveau la question des modes différents d'appréhension de l'espace public. Certains riverains, confrontés à des problèmes de petite délinquance et de toxicomanie, demandent que la police investisse les rues et les espaces publics. Mais d'autres pensent que, plus que de policiers, le quartier manque d'animateurs, d'éducateurs, pour tenter de dénouer des situations qui en terme de précarité sociale dépassent largement les possibilités d'action de la police.

Cet épisode intervient au début d'une campagne électorale qui risque de s'orienter vers le seul thème de l'insécurité, relayé par la presse...

N.D.

Enquête publique

Une "enquête publique" est ouverte, jusqu'au 22 décembre, à la mairie du 18e, sur le projet de création d'une voie nouvelle entre la rue Boinod et la rue des Poissonniers (le passage piétonnier qui longera le jardin), et une petite place à l'angle de la rue du Simplon (face à la poste).

Toute personne intéressée peut y aller, consulter les documents exposant le projet, et formuler ses remarques sur un registre. Si vous souhaitez rencontrer le "commissaire-enquêteur", il se tiendra à la mairie le 9 décembre de 9 h à 12 h 30, le 15 et le 22 de 14 à 17 h.

Une rue Abadie à la Moskova ?...

“Si vous étiez d'accord, un arrêté serait pris pour attribuer la dénomination ‘rue Paul Abadie’ à la voie provisoirement dénommée BZ/18, située entre le 4 rue de la Moskova et le 3 rue Angélique Compoint.” Le maire de Paris présentait ainsi un projet de délibération soumis au vote du conseil d'arrondissement du 18e, le 13 novembre dernier. En réalité, le maire de Paris savait très bien que la majorité du conseil du 18e ne serait pas d'accord.

Paul Abadie (1812-1884), sans rien enlever à ses autres mérites – officier de la Légion d'Honneur, membre du *Royal Institute of British Architects* et président du *Cercle des Maçons et tailleurs de pierre* –, est connu avant tout comme l'architecte du Sacré-Cœur, édifice qui pour diverses raisons (esthétiques et politiques) n'a jamais fait l'unanimité parmi les Parisiens.

“Rue de la Barrière blanche” aux Grandes Carrières ?

Le conseil d'arrondissement était consulté aussi sur un autre nom de rue : la mairie de Paris propose de rebaptiser “rue de la Barrière blanche” une portion de la rue Etex, celle qui se situe au long du cimetière Montmartre, entre la rue Joseph de Maistre et la rue Carpeaux¹.

La municipalité du 18e, quant à elle, avait proposé, d'abord pour la voie BZ/18 puis pour la portion de rue Etex, un autre nom, celui de Gaston Auguet, qui fut habitant du 18e, résistant, conseiller de Paris, député (communiste), vice-président de l'Assemblée... Proposition rejetée par la municipalité de Paris.

Pour ces raisons, la majorité du conseil d'arrondissement n'a donné son accord ni à la rue Abadie, ni à la rue de la Barrière blanche. Mais le dernier mot reviendra forcément au maire de Paris...

1. Ce changement de nom est motivé par des raisons de commodité : dans cette portion de rue, il n'y avait auparavant aucun immeuble d'habitation ; or il vient de s'en construire, et il faut leur donner des numéros ; la mairie de Paris voudrait éviter d'avoir à changer les numéros de toutes les autres maisons de la rue Etex. Il est donc plus simple de changer le nom de cette portion de rue...



LES NOMS DES RUES

• Place, avenue, boulevard, passage de Clichy

La rue de Clichy (dans le 9e) se prolonge par l'avenue de Clichy (qui s'ouvre entre le 17e et le 18e) ; elles sont ainsi nommées parce que c'est le chemin pour aller vers la ville de Clichy. La place de Clichy marque l'endroit où l'avenue prend le relais de la rue, et où commence aussi le boulevard de Clichy. Et le passage de Clichy est situé près de la place de Clichy.

Pour un Parisien, c'est simple. Mais pour quelqu'un qui arrive de province ou de l'étranger ?

• Impasse de la Défense : combats contre les Russes

Jusqu'en 1860, la limite de Paris se situait sur la ligne des actuels boulevards de Clichy, des Batignolles, etc... Un mur entourait la capitale, et des portes, appelées “barrières”, s'y ouvraient, permettant d'entrer dans la ville. La “barrière de Clichy”, à l'emplacement actuel de la place Clichy, fut, le 30 mars 1814, au moment où s'effondrait le Premier Empire, le dernier point de résistance aux troupes russes et prussiennes qui s'apprêtaient à envahir Paris.

A cet endroit, des troupes françaises commandées par le maréchal Moncey et secondées par des gardes nationaux (c'est-à-dire une milice de citoyens armés) résistèrent plusieurs heures aux Russes installés de l'autre côté du mur.

Un tableau d'Horace Vernet, qui se trouve au Louvre, et une statue monumentale sur la place Clichy célèbrent cet épisode de la défense de Paris, que commémore aussi le nom de l'impasse de la Défense.

• Passage Lathuille : en mémoire d'un restaurant

En 1765, face à la “barrière de Clichy” (voir ci-dessus), à l'extérieur du Paris d'alors, le fermier Lathuille avait créé un restaurant, qui connut un vif succès. On y mangeait bien, et pour pas cher, car les marchandises à l'extérieur de la capitale coûtaient bien meilleur marché qu'à l'intérieur, n'ayant pas eu à payer la taxe d'entrée exigée aux “barrières”. En outre, le restaurant du Père Lathuille était annexé à une ferme riche d'une soixantaine de bovins.

En mars 1814, le restaurant servit d'abord de cantonnement aux troupes françaises, et l'on raconte que le patron encourageait les soldats : « Mangez, buvez, mes enfants, il ne faut rien laisser à l'ennemi. » Effectivement, le 30 mars, dernier jour de la résistance de Paris, les

L'origine des noms de rues dans le 18e arrondissement

Du côté de la place Clichy



Ce tableau d'Horace Vernet, qui se trouve au Louvre, illustre la défense de Paris à la “barrière de Clichy” (actuellement la place Clichy).

troupes russes à leur tour occupèrent le bâtiment, d'où elles tiraient sur les défenseurs massés derrière la “barrière de Clichy”. Sur le tableau d'Horace Vernet au Louvre, on distingue très bien, au fond, l'enseigne *Au Père Lathuille*.

Le restaurant, dont l'entrée se trouvait au 7 avenue de Clichy, continua avec succès jusqu'en 1906, date à laquelle il laissa la place au café-concert *Kursaal*, auquel succéda un cinéma. C'est aujourd'hui le *Cinéma des Cinéastes*.

• Impasse des Deux Nèthes : un éphémère département belge

En 1789, s'inspirant de la Révolution française, une révolte populaire chassa de Belgique les troupes autrichiennes qui occupaient le pays depuis soixante-quinze ans. Reprise par l'Autriche en 1793, la Belgique fut conquise en 1794 par la France – qui l'annexa purement et simplement, jusqu'en 1815 ! Le gouvernement français divisa la Belgique en neuf départements, dont celui des Deux-Nèthes (chef-lieu Anvers), qui tirait son nom de deux rivières qui le traversaient : la Grande Nèthe et la Petite Nèthe.

• Rue Cavallotti : un homme du Risorgimento

Tout jeune, l'Italien Felice Cavallotti (1842-1898) avait combattu au côté de Garibaldi et participé au mouvement du *Risorgimento*, qui devait aboutir à l'unification de l'Italie, la libérant de la domination de l'Autriche, de l'Espagne et du pape.

Cavallotti était poète, auteur dramatique et journaliste, doté d'une plume volontiers polémiste et anticléricale (ce qui lui valut souvent d'être censuré). Les historiens italiens disent qu'il cultivait “l'éloquence populaire”. Mais c'est surtout comme homme politique, député, qu'il est entré dans l'histoire.

Ancien chef du parti radical (c'est-à-dire des républicains les

plus radicaux), il n'admit jamais ceux qui avaient milité avec lui se soient ensuite ralliés à la royauté et aux possédants. Dans les années 1880, par sa *Lettre aux honnêtes gens de tous les partis*, il lança une campagne de dénonciation de la corruption sous toutes ses formes : corruption de l'administration, des élus et des gouvernants, pratiques “clientélistes” qui amenaient les partis à abandonner leurs principes...

Il s'en prit notamment avec violence à Crispi, ancien garibaldien et ancien radical, mais devenu comme chef du gouvernement le champion de la répression contre les mouvements sociaux des paysans et des ouvriers, et le héraut des conquêtes coloniales. Cavallotti accusait Crispi d'aider l'Etat monarchique à confisquer à son profit le souvenir du *Risorgimento* en insistant sur l'aspect patriotique de cette épopée et en masquant sa dimension démocratique et sociale.

• Rue Forest : le terrain des archers

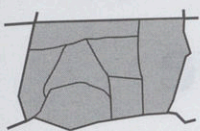
A la fin du XIXe siècle, le “père Forest”, qui devait devenir conseiller municipal de Paris, élu du quartier, possédait dans cette rue (qui était alors un prolongement de la rue Capron) un enclos semi-sauvage, planté de sycomores et de tilleuls, où de 1876 à 1896 la *Compagnie des archers de Montmartre* s'entraînait au tir à la cible. Il y avait sur ce terrain une bicoque que Forest louait comme atelier à des peintres. Toulouse-Lautrec, entre autres, l'utilisa.

En 1897, Forest céda son jardin à une société qui y construisit l'*Hippodrome* (voir l'article dans le 18e du mois n° 65).

• Rue Capron, passage Camille Tahan : des propriétaires

Ces rues portent les noms des propriétaires des terrains sur lesquels elles ont été ouvertes.

Dans cette rubrique, nous avons parlé déjà des quartiers Moskova (n° 46), Porte de Clignancourt (47), cités Porte Montmartre (49) et Charles Hermite (50), Simplon (53), Grandes Carrières nord et centre (54, 58), Clignancourt centre (55, 65), Goutte d'Or (59, 62), Evangile (64), Entre Guy Môquet et La Fourche (65), Autour de La Fourche (66).



Des concerts de Noël dans les églises

■ **Concert de Noël**, organisé par les Œuvres hospitalières de l'Ordre de Malte à l'église **St-Jean-de-Montmartre**, place des Abbesses, dimanche **7 décembre** à 16 h : œuvres de Vivaldi, Mozart, Pergolèse, par la **Lyre de Montmartre** (direction Christophe Derrien, soprano Hélène Ruggieri). Entrée libre (mais il y aura une quête).

■ **A l'église St-Denys-de-la-Chapelle**, le samedi **16 décembre** à 20 h, l'**Imperial College Sinfonietta de Londres** (composé de 48 instrumentistes âgés de 18 à 25 ans).

■ **A l'église St-Pierre-de-Montmartre**, près de la place du Tertre, le dimanche **31 décembre** à 17 h, le groupe américain **Expression Gospel**. Tarifs : 120 F et 150 F (100 et 120 pour chômeurs, étudiants, collectivités et carte vermeil). Réservation à l'église deux heures avant le concert, et 01 42 64 83 16.

Des associations cherchent des bénévoles

■ **L'Association de parents et amis de personnes handicapées mentales (APEI)**, dans sa section de Paris "Les Papillons blancs", a créé il y a quatre ans un service d'accompagnement dans les transports parisiens de personnes handicapées, et de garde à domicile. Ce service compte déjà une centaine de bénévoles, mais les demandes des familles sont si nombreuses qu'il en faut de nouveaux.

Homme ou femme majeur, le bénévole doit pouvoir offrir son temps une demi-journée par semaine, s'engager pour une durée d'un an, participer à une séance d'information sur le handicap mental. Bénévole et personne handicapée sont couverts par une assurance réglée par l'APEI de Paris.

S'adresser au 01 43 06 26 41.

■ **L'Association pour la diffusion de l'information aux préretraités et retraités (ADIPR)**, qui tient notamment des permanences à la mairie du 18^e, cherche des bénévoles susceptibles d'aider les personnes du troisième âge à mener «une retraite active», en les orientant et facilitant leurs contacts avec les associations, organismes et collectivités diverses. (35 allée Vivaldi, 75012 Paris, tél. 01 44 75 37 38.)



18^e
LIVRES

Un nouveau roman policier de Nadine Monfils Histoires belges à Montmartre

● **Clair de lune à Montmartre**, par **Nadine Monfils**. Éditions Vauvenargues.

Nadine Monfils signe avec ce *Clair de lune à Montmartre* le cinquième roman policier de la série du commissaire Léon, le "flic qui tricote". On y retrouve quelques-uns de ses personnages fétiches : Ginette, mère du commissaire et collectionneuse de pendules kitsch ; Babelute, son chien, aux penchants homosexuels avérés ; Nina Tchitchi, la secrétaire aux boucles d'oreilles extravagantes l'adjoint Bornéo, auteur de romans à l'eau de rose, écrits sous un pseudo féminin, pour faire vivre sa nombreuse famille ; le patron du café *Le Colibri*, et puis Rose et ses verres de rosé, Irma et ses pantoufles, Mimi et ses lessiveuses...

Quelques nouveaux : Pascal et sa corneille, Mémé pigeon, aussi vite apparue qu'éclipsée, ainsi qu'un personnage "relooké" : l'homme à la moto... rose.

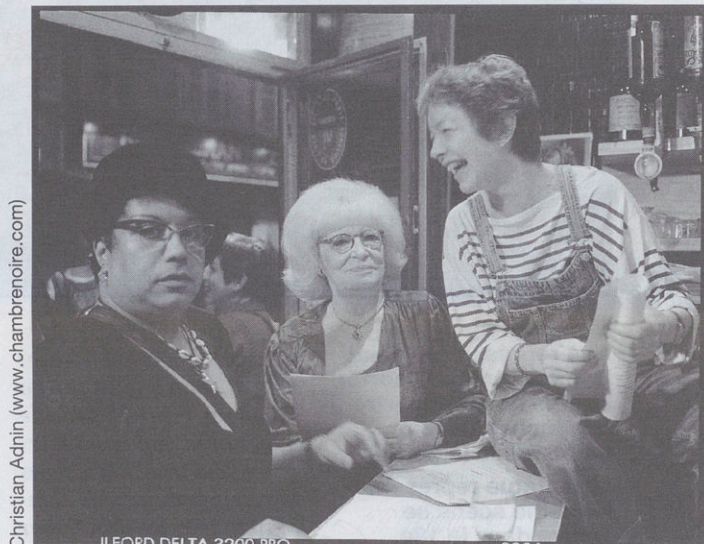
Entre une maille à l'endroit et une maille à l'envers, le commissaire mène l'enquête dans une

maison de retraite montmartroise où se commettent, évidemment, des meurtres atroces. Pour aider son fiston, Ginette devient pensionnaire de l'établissement et se jette ainsi dans la gueule du loup... Un polar au goût doux amer de bibliothèque rose pour vieux enfants détraqués, à lire absolument sous la couette.

Originaire de Belgique, Nadine Monfils a une carrière peu commune derrière elle. Après avoir été professeur de morale (!), critique littéraire au *Père Ubu*, (l'équivalent en Belgique du *Canard enchaîné*), galeriste, comédienne, après avoir écrit des contes, des romans, des pièces de théâtre, des nouvelles et de la poésie¹, elle a aussi réalisé l'an passé un court métrage avec Annie Cordy et Jean-Claude Dreyfus : *Noël de chien*. Elle s'apprête d'ailleurs à recommencer cette année, en s'attaquant cette fois à un long métrage adapté de *Madame Édouard*, le premier roman de sa série. Tournage prévu pour l'été prochain, avec Jean-Claude Dreyfus dans le rôle-titre et Jean-Pierre Jeunet comme conseiller technique.

Avec trente ouvrages en près de vingt ans, Nadine Monfils fait preuve d'une belle énergie et d'un parcours protéiforme qui s'explique, d'après elle, parce qu'en Belgique, contrairement à la France, un auteur peut passer d'un registre à un autre sans aucune perte de crédibilité. "Les gens ne sont pas poètes ou romanciers, ils font de la poésie ou ils écrivent des romans, ce qui leur permet de faire aussi des contes, du cinéma ou de la peinture. Et des tas d'histoires belges.

Anne Farago



Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

Nadine Monfils (à droite) photographiée au bar *le Colibri*, rue Véron, où elle a trouvé quelques-uns de ses modèles.

1. *Quelques ouvrages de Nadine Monfils* : Contes pour petites filles perverses (Éditions du Rocher), Contes pour petites filles criminelles (Édition Blanche), La Velue (Éditions du Rocher), Le bal du diable (Éditions Vauvenargues), Rouge fou (Flammarion), Monsieur Émile (Série noire/Gallimard). À paraître en décembre : Les Miroirs secrets de Bruges, aux éditions Hors Commerce.

18^e
DISQUES

Isabeau de la Butte : "Quand la dame" * sort son premier CD



Isabeau vient de sortir son premier CD. Isabeau, c'est Isabelle Goldenrat, « une sorte de vieille débutante » comme elle aime se présenter. Comédienne de théâtre depuis toujours, elle s'est lancée dans la chanson voilà cinq ans. Elle passe, entre autres, dans des cafés de la Butte ; vous pourrez l'entendre samedi 16 décembre à 21 h au restaurant *Côté jardin* (227 rue Marcadet, 01 53 11 08 41).

Du 100 % pur jus local, parigote montmartroise, elle interprète de sa voix "gravement" chaude les chansons des rues, chansons roses ou chansons rosses : le Paname canaille (*C'est un mauvais garçon*), le pathétique stupéfiant (*J'ai prisé de la naphthaline...*), l'indispensable *Temps des Cerises*, ou un hommage à Gainsbourg avec *L'herbe tendre*.

On redécouvre aussi quelques textes rares com-

me *Vous aviez mon cœur*, poème élégiaque du XIX^e siècle de Marceline Desbordes-Valmore. Et même si elle chante *Je vous préviens j'suis pas poète du tout, mes couplets riment pas et on s'en fout* (dans *La plus bath des javas*), on ne saurait pourtant que l'encourager à prendre sa plume plus souvent, ainsi sa chanson réaliste *Au Drapeau* dont ne voici (hélas) qu'un tout petit extrait :

*J' t'attendais depuis huit jours, au drapeau
J' croyais encore à l'amour, au drapeau
Tu m'as joué des sales tours, au drapeau...
Mais j' t'attendrai pas toujours, au drapeau
Il faudra bien qu'à mon tour j'aie ta peau
Qu'à ton emprise je mette court, ah chapeau !
Quand j'me taperai l'homme d'un jour, au drapeau...*

Ne vous précipitez pas dans les usines à CD pour acheter celui d'Isabeau... on ne le trouve qu'à l'épicerie du coin (chez Ali, à l'angle rue des Trois Frères - rue Androuet), à la petite boutique de CD du 43 rue des Abbesses (une excellente adresse pour trouver des compiles pas chères) et au Musée de Montmartre rue Cortot.

Christine Brethé

* "Quand la dame", une chanson de Philo, Fietter et Bagaroche.

De saint Denis à sainte Geneviève et au bon roi Dagobert

Saint Denis, "premier évêque de Paris", mis à mort probablement vers 250, fut l'objet d'une grande vénération à la fin de l'empire romain, aux temps mérovingiens et durant tout le Moyen-Age.

Des légendes vinrent enjoliver son histoire, et un culte se développa autour de lui. Montmartre et La Chapelle y sont mêlés...

Voici comment la *Légende dorée*, recueil de "vies de saints" légendaires, un des monuments littéraires du Moyen-Age (écrit vers 1260), raconte que saint Denys, premier évêque chrétien de Paris, fut décapité à Montmartre.

Le saint, arrêté sous le règne de l'empereur romain Dioclétien, fut «souffleté, moqué, flagellé, lié avec des courroies», puis «étendu sur un gril de fer sous lequel brûlait un feu violent» – mais dont il sortit indemne –, jeté aux bêtes féroces – «mais il fit le signe de la croix et les rendit très douces» –, enfin décapité «devant l'idole de Mercure» en compagnie des saints Rustique et Eleuthère. Mais alors «le corps de Denys se leva et, sous la conduite d'un ange, il porta sa tête entre ses bras, depuis l'endroit qu'on appelle Montmartre jusqu'à celui que, par la providence de Dieu, il choisit pour y reposer, à une distance de deux milles.»

Les inventions du moine Hilduin

Cette légende a été extraordinairement populaire pendant des siècles. D'innombrables images, miniatures, sculptures, l'ont illustrée. Les historiens modernes pensent qu'elle est probablement basée sur un fait réel, la mise à mort d'un certain Dionysius dans la région de Paris, où il était venu prêcher la religion chrétienne. Cela se serait produit lors d'une des flambées de persécutions du milieu du III^e siècle, en 250 sous l'empereur Dèce, ou en 257 sous l'empereur Valérien.

Mais l'histoire du portage de la tête, la *céphalophorie* comme disent les savants, n'est apparue que près de six siècles plus tard, dans un manuscrit écrit vers 840 par le moine Hilduin, supérieur de l'abbaye de Saint-Denis, et connu sous le titre *Post beatam et luciferam* (ce sont les premiers mots du texte, rédigé en latin). C'est également Hilduin qui, semble-t-il, a eu le premier l'idée d'associer le nom de saint Denis à celui de Montmartre.

D'autres auteurs, avant Hilduin, avaient raconté la vie de saint Denis, mais aucun n'avait mentionné Montmartre, ni la statue du dieu Mercure, ni la *céphalophorie*.

Hilduin, selon toute apparence, s'est inspiré d'un autre récit plus ancien, écrit vers 520, et connu sous le titre *Gloriosae*. Il en a copié certains passages, mais en ajoutant des inventions de son cru. L'auteur du *Gloriosae* avait écrit : «Ces saints hommes [Rustique et Eleuthère]



Miniature du Moyen-Age représentant saint Denis en train de porter sa tête de Montmartre (à gauche) jusqu'à Saint-Denis (à droite).

Une statue représentant la même scène se trouve dans le 18^e, dans le square Suzanne Buisson (rue Girardon).

furent, après des tortures, décapités comme saint Denys, mais leur foi en mourant était si grande que, après que leurs têtes eurent été tranchées, leurs langues palpitantes semblaient encore proclamer le nom de Dieu.» C'est cette phrase qui pourrait avoir inspiré à Hilduin le

récit macabre de la tête qui continuait à vivre après avoir été coupée – récit qui eut un succès phénoménal.

(Quant au gril et aux bêtes féroces, ils ont été ajoutés, quatre cents ans plus tard encore, par l'auteur de la *Légende dorée*.)

Décapités près de la Seine

Dans la réalité, où a eu lieu le supplice (probable) de Denys ? Le *Gloriosae* ne parle pas de Montmartre. Il raconte qu'après l'exécution, les bourreaux voulaient jeter les cadavres dans la Seine, mais qu'une dame riche de l'endroit, convertie secrètement au christianisme, les invita à dîner et, pendant le repas, envoya des serviteurs relever les corps des martyrs pour les ensevelir pieusement dans un champ qui lui appartenait.

Ce passage laisse donc penser que l'événement s'était produit près de la Seine. Et le nom de la dame qui figure dans le *Gloriosae*, Catulla, ressemble énormément à celui du bourg qu'à l'époque gallo-romaine on appelait *Catulliacus*, qui se situait effectivement sur une boucle de la Seine, et qui est aujourd'hui la ville de Saint-Denis... Du reste, avant Hilduin, c'est toujours à Saint-Denis que l'on avait rendu hommage au saint, d'abord en y construisant une basilique, puis en y fondant une abbaye, une des plus puis-

santes de toute l'histoire de France.

L'affaire semble donc entendue. Cela n'empêche pas, encore aujourd'hui, que des gens très sérieux continuent d'affirmer que saint Denys (ou Denis) fut mis à mort sur la butte Montmartre.

Qu'ils se consolent cependant : saint Denys et sa basilique ont quand même quelque chose à voir avec notre 18^e arrondissement., ainsi que nous le raconterons plus loin.

La décomposition de l'empire romain

Un peu d'histoire. A l'époque où meurt Denys, au milieu du III^e siècle, l'empire romain commence à se décomposer. Les empereurs se succèdent, s'assassinent, se combattent les uns les autres, portés au pouvoir tour à tour par les troupes de l'une ou l'autre des régions colonisées.

La religion officielle, Jupiter, Mercure et autres dieux, le peuple n'y croit plus vraiment. Les religions d'origine orientale, spécialement le christianisme, font de plus en plus d'adeptes.

Aux frontières de la Gaule, la pression des peuples germaniques grandit : Saxons, Goths, Wisigoths, Ostrogoths, Alamans, Burgondes, Vandales, Francs, auxquels s'ajouteront un peu plus tard les Huns venus de Hongrie... Entre ces "barbares"¹ et l'armée romaine, paix et guerre alternent. Dans les périodes de paix, les Romains recrutent des barbares comme soldats ; certains atteindront des grades élevés dans l'armée ou l'administration de la Gaule romaine. Les périodes de guerre voient se multiplier razzias, pillages et destructions.

Lutèce, l'ancienne capitale de la tribu gauloise des *Parisii*, qui à l'époque de Jules César

1. "Barbares", dans l'Antiquité, signifiait tout simplement "non-romains".

(52 ans avant notre ère) n'était qu'une minuscule bourgade enfermée dans l'île de la Cité, a grandi. En 250, elle est devenue une ville, sur la rive gauche de la Seine, avec son *forum* à l'emplacement de la rue Soufflot actuelle, avec un quartier riche du côté du Luxembourg, des quartiers populaires aux Gobelins, des arènes, des bains publics (l'actuel musée de Cluny). Cette ville sera incendiée et détruite lors d'une incursion des barbares, probablement en 275. Ensuite, peu à peu, de nouvelles constructions réapparaîtront sur les ruines, mais dispersées et frustes. Lutèce, pour l'essentiel, se repliera à nouveau sur son île pour deux siècles.

Sur la rive droite, les terrains sont pour la plupart trop marécageux pour qu'on ait songé à y construire. Mais plus au nord, sur l'emplacement de notre 18^e arrondissement, les gallo-romains ont défriché les forêts et bâti.

La zone de l'actuel quartier de La Chapelle bénéficiait d'une situation privilégiée : point de passage obligé entre les hauteurs de Montmartre et de Belleville, plusieurs routes s'y croisaient et, forcément, des maisons s'y sont construites. En outre, sur les terres fertiles de cette zone, de grandes propriétés agricoles se sont implantées, à la manière gallo-romaine, avec la résidence du maître ou de l'intendant construite en dur, sans étage, largement étalée, et autour d'elle les maisons des paysans, en bois ou en torchis.

Un de ces domaines, à La Chapelle, se consacrait sans doute à l'horticulture : on trouve trace, dans des documents anciens, d'une *villa rosarum* (ferme des roses) qui semble bien s'être située par là, et dont l'actuelle *rue des Roses* garde peut-être le lointain souvenir.

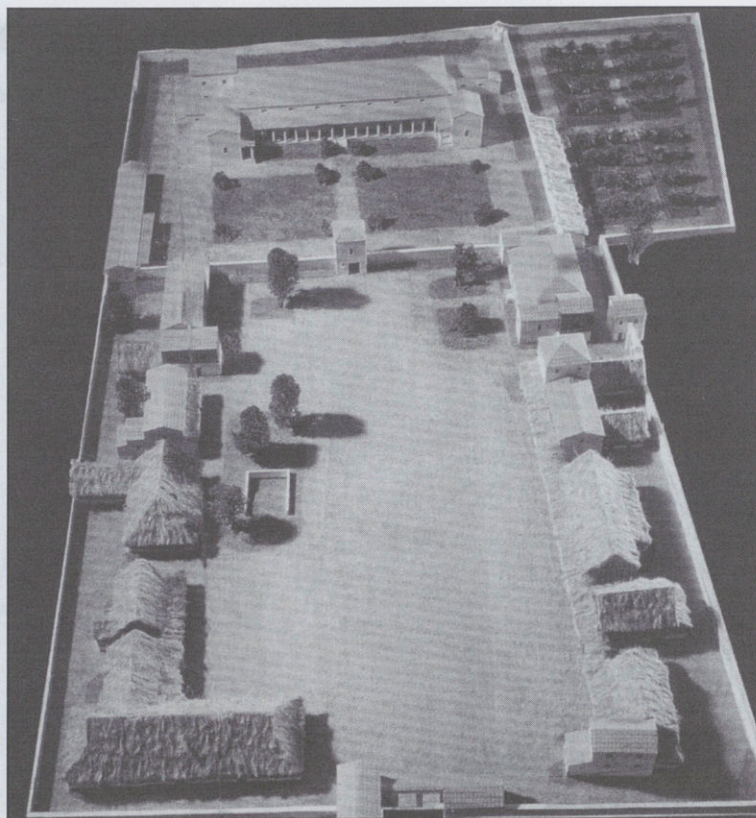
Lorsque déferleront les invasions barbares, ces fermes seront fortifiées, mais subsisteront probablement.

Des constructions romaines sur la Butte

La colline de Montmartre, elle aussi, était habitée. Dans un livre paru en 1971, l'historien Michel Roblin² indique que « quatre ruines romaines y ont été identifiées ». Tout d'abord, l'archéologue Vacquer, au milieu du XIX^e siècle, en fouillant au sommet, près de l'église St-Pierre, a trouvé les traces d'un vaste bâtiment aux murs soutenus par des piliers intérieurs. Ce bâtiment pourrait avoir été le temple de Mercure auquel font allusion des documents antiques. On peut voir, de nos jours encore, dans l'église St-Pierre, des fragments de colonnes provenant d'un bâtiment gallo-romain antérieur, et réutilisés au Moyen-Age.

Deuxième ruine romaine : « sur la pente ouest... il y avait au XVI^e siècle un pan de mur énorme, détruit partiellement en 1618, appartenant vraisemblablement à une luxueuse demeure antique ». Ce mur se voit sur un tableau du XVI^e siècle qui se trouve au Louvre, dans le paysage au fond du tableau.

2. "Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque", par Michel Roblin.



Une ferme gallo-romaine, telle qu'il en existait en Gaule du nord, et notamment autour du quartier actuel de La Chapelle. En haut, la maison du maître. Autour de la cour, les maisons des paysans, les granges, etc.

Sur la pente sud, on sait qu'à l'époque où Henri IV assiégeait Paris (1590), il fit installer un lourd canon sur une terrasse de construction très ancienne, « sur l'emplacement de laquelle Vacquer en 1844 découvrit des tuiles et des poteries ».

Quatrième indice enfin : sur la pente nord, près de la fontaine du But, « Jollois discernait en 1840 les restes d'une maison d'habitation, avec des thermes [bains] alimentés par la source voisine », restes qu'on pouvait dater approximativement du règne de Trajan (98-117) grâce à deux pièces de monnaie trouvées enterrées.

Sainte Geneviève et Clovis

Sautons deux cents ans. Au Ve siècle, le christianisme est devenu à son tour la religion d'Etat dans tout le monde romain. Mais l'empire a été divisé en deux : à l'est de la Méditerranée, il y a l'Empire d'Orient, dont la capitale est Byzance ; mais à l'ouest, peut-on vraiment parler d'un Empire d'Occident ? Les Goths occupent le nord de l'Italie, les Vandales l'Afrique du nord, les Saxons la Grande-Bretagne, les Wisigoths l'Auvergne, l'Aquitaine et l'Espagne, les Burgondes la région du Rhône et ce qui deviendra la Bourgogne, les Alamans l'Alsace, les Francs la Flandre.

Il subsiste, dans le nord de la Gaule, un fragment d'empire et une armée romaine. Mais dans cet Etat en décomposition, on ne trouve plus d'administration digne de ce nom. Les seules structures stables, capables de maintenir l'unité de la société, sont celles de l'Eglise.

Dans Lutèce (qu'on commence à appeler Paris), c'est une femme qui détient la principale autorité morale. Elle s'appelle Geneviève, elle a consacré sa vie à la religion, elle est connue pour ses jeûnes et ses prières. Quelques années auparavant, alors que Lutèce se trouvait sous la menace des Huns, elle a réussi à éviter la panique qui aurait vidé la ville et l'aurait livrée à Attila.

On possède un récit de la vie de Geneviève écrit vers 525, peu de temps après sa mort (501), et sans doute relativement crédible. « Elle aimait avec vénération le bourg de Catulliacus, où saint Denis fut supplicié et enterré, dit ce manuscrit... »

Elle brûlait du désir d'élever en son honneur une très grande basilique dans ledit bourg. (...) Comme les prêtres s'étaient réunis pour célébrer l'office en l'honneur du saint, elle s'entretint avec eux de la construction de cette basilique, demandant que chacun, dans la mesure de ses moyens, apporte sa contribution. Comme ils se plaignaient de n'avoir pas de four à chaux, "Sortons de la ville", dit-elle. » Et au nord de Paris, on trouva des carrières et deux fours à chaux.

Ces carrières et ces fours, c'est sans doute sur les pentes de Montmartre qu'ils se trouvaient, c'est donc avec le calcaire et le gypse de la Butte que, sous la direction de Geneviève, s'édifia la première basilique de Saint-Denis. Tout porte à croire qu'elle fut superbe : Geneviève, entre autres, lui avait consacré sa fortune, qui était grande.

Sainte Geneviève en effet n'était pas la petite bergère que décrivent certains récits édifiants. Elle était issue d'une famille de haut rang. Son père, un chef franc passé au service de l'empire romain, avait commandé en second les armées romaines de la Gaule, puis était devenu un puissant propriétaire terrien.

Certains passages de la vie de Geneviève semblent indiquer que celle-ci installa, à mi-chemin de Paris et de Saint-Denis, donc au col de La Chapelle, une halte où transitaient les matériaux et où elle-même séjournait fréquemment, — et qu'elle y édifia un oratoire, lequel deviendra donc plus tard la "chapelle Saint-Denis" qui donnera son nom au village.

La construction de la basilique dura jusqu'en 475. Elle était donc à peine achevée lorsqu'en 486 à Soissons, le jeune chef franc Clovis vainquit le dernier général romain, Syagrius. Il allait ensuite imposer son autorité sur toute la Gaule. Mais pour cela, il dut non seulement soumettre les autres rois germaniques, mais aussi se convertir au christianisme. Ce fut notamment la condition posée par Geneviève pour qu'il s'installât dans Paris et en fît sa capitale.

En plus de son palais situé à Lutèce, Clovis a eu une résidence à Saint-Denis, près de la basilique ; le col de La Chapelle a donc été pour lui un lieu de passage fréquent.

Sur le conseil de saint Ouen

Sautons encore cent cinquante ans environ. L'arrière-arrière-petit-fils de Clovis, le "bon roi" Dagobert I^{er}, a installé son palais pas loin de Montmartre, à Clichy, sur les conseils de ses ministres saint Eloi et saint Ouen.

Lui aussi vénère particulièrement saint Denis, et il entreprend de reconstruire de façon encore plus somptueuse la basilique. C'est là qu'à sa mort en 639 il sera enterré, à sa demande. Usage qui sera suivi par les rois de France pendant des siècles, faisant ainsi de ce sanctuaire la nécropole royale.

Entre Clichy et Saint-Denis, Dagobert a donc dû, lui aussi, passer souvent à La Chapelle.

C'est également Dagobert qui a créé en 629 la "foire du Lendit", qui sera pendant tout le Moyen-Age la plus importante foire agricole et artisanale de toute l'Ile-de-France. A l'origine, elle se situait à Saint-Denis, mais au milieu du IX^e siècle, Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne, la déplacera à La Chapelle où elle restera jusqu'en 1444. Mais ceci est une autre histoire, que nous garderons pour plus tard....

Noël Monier

Dans notre prochain numéro : Suite de l'histoire de la Goutte d'Or. Un quartier ouvrier sous la III^e République.

La librairie d'Anima défend la gratuité du prêt dans les bibliothèques

La librairie Anima est installée depuis vingt ans rue Ravignan. Patricia Menay, qui la dirige, y poursuit une politique exigeante en matière de titres et elle est peu présente sur les événements médiatiques, par choix. Pourtant elle fait partie de ceux qui centralisent les signatures de la pétition pour défendre la gratuité du prêt des livres en bibliothèque, initiée par des bibliothécaires, des auteurs (Jean-Marie Laclavetine, Daniel Picouly, Baptiste Marrey, François Bon entre autres) et des responsables comme la directrice du Salon du livre de jeunesse de Montreuil.

Des éditeurs et certains auteurs voudraient en effet faire interdire cette gratuité du prêt.

Patricia Menay s'est engagée pour la cause de la gratuité non en tant que libraire mais plutôt comme lectrice, adhérente de bibliothèque et, plus largement, citoyenne. Pour elle, en effet, «il n'y a pas concurrence» entre le métier de libraire et celui de bibliothécaire, qui lui apparaissent comme complémentaires.

Les quatre bibliothèques du 18e

Elle souligne que «le domaine du livre est un des rares en matière culturelle à échapper à la rentabilité, au tout-commerce»; les témoignages d'auteurs qui sont ou qui furent des lecteurs de bibliothèque sont nombreux. Beaucoup évoquent leurs jeunes années et l'aide donnée par des bibliothécaires de petites structures municipales ou paroissiales.

Un coup d'œil dans l'une des quatre bibliothèques de la Ville de Paris que compte notre arrondissement éclaire ce propos : leur fréquentation est parfois telle à certaines heures qu'il est difficile d'y circuler, particulièrement dans les sections jeunesse, ce qui ne laisse pas toujours au personnel la disponibilité nécessaire pour guider les lecteurs. Mais la plupart d'entre eux ne comprennent pas que la question même du prêt payant puisse se poser, tant la gratuité leur semble naturelle.

Notons que c'est une spécificité de la Ville de Paris qui fait payer l'inscription pour la partie médiathèque mais non pour la bibliothèque.

Danielle Fournier

□ Librairie Anima, 3 rue Ravignan.

Le Cinéma des Cinéastes bat les cartes

Voici pourquoi le Cinéma des Cinéastes a décidé d'accepter toutes les cartes d'abonnement illimité.

Le Cinéma des Cinéastes de l'avenue de Clichy accepte désormais toutes les cartes d'abonnement illimité. Chaque spectateur titulaire d'une de ces cartes peut accéder, sans rien payer en plus, aux séances d'exclusivité.

Sur chaque billet ainsi délivré, le Cinéma des Cinéastes rémunère, comme il le doit, les ayant-droits (auteurs, réalisateurs, producteurs, etc.). Mais il demandera ensuite aux émetteurs de cartes (UGC, Gaumont-MK2, Pathé) de lui rembourser ces billets. Ce qui risque de provoquer quelques conflits. UGC a déjà signifié qu'il ne paiera pas, Gaumont et MK2 menacent le Cinéma des Cinéastes de poursuites judiciaires.

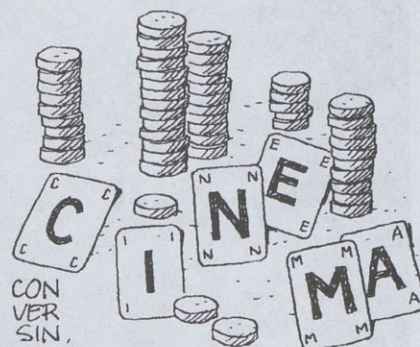
A six entrées dans le mois, la salle perd de l'argent

Pour la Société des auteurs, réalisateurs et producteurs (ARP), qui gère le Cinéma des Cinéastes, le but de cette opération est d'attirer l'attention sur le danger que font courir ces cartes "illimitées" aux salles indépendantes.

Cette pratique commerciale, lancée par les grands circuits, et avantageuse pour le spectateur, déstabilise les exploitants indépendants. Ceux-ci, s'ils veulent suivre le mouvement, auront le plus grand mal à en supporter le coût financier ; mais s'ils ne le font pas, ils perdront une partie de leur clientèle. Donc, qu'ils choisissent ou non d'entrer dans ce système, ils risquent de disparaître ou d'être contraints de vendre leur salle à une de ces grandes sociétés.

En effet, si le spectateur, qui a payé sa carte 98 F, va plus de cinq fois par mois au cinéma avec cette carte, l'exploitant perd de l'argent. Il doit en effet payer sur chaque billet les ayant-droits, ce

qui représente en moyenne 17,50 F par entrée. Calculez : 6 X 17,50 = 105 F. Si le spectateur ne va au cinéma que cinq fois dans le mois,



l'exploitant ne gagne que 10,50 F au total sur les cinq billets, ce qui est insuffisant pour couvrir ses frais.

Il paraît évident que cette politique, que certains assimilent à de la vente à perte (illégal), a été mise en place par les groupes pour "nettoyer" le marché. Une fois cela

accompli, il n'est pas du tout certain que les cartes "illimitées" seront maintenues.

Depuis le 16 octobre une pétition circule dans le hall du Cinéma des Cinéastes pour que les spectateurs soutiennent les cinémas indépendants, garantie du maintien d'un cinéma d'auteur et diversifié. Que se passera-t-il en effet lorsque tous les programmes de toutes les salles de France seront établis dans les bureaux de trois ou quatre sociétés géantes en fonction de critères purement commerciaux ?

L'ARP demande soit que les cartes illimitées disparaissent, soit qu'elles fassent l'objet d'un agrément garantissant un prix minimum aux salles indépendantes qui les acceptent. Le Cinéma des Cinéastes annonce une perte de 18 % de ses entrées depuis que les cartes "illimitées" ont été lancées.

Christine Brethé et Michel Conversin

La bataille en dates

• 20 mars. UGC lance la carte illimitée : un abonnement annuel avec cotisation de 98 F par mois offre au spectateur l'accès non-stop à toutes les salles du réseau national UGC.

• 26 avril. Catherine Tasca, ministre de la Culture, saisit pour avis le Conseil de la concurrence. UGC, à sa demande, suspend provisoirement la commercialisation de sa carte.

• 18 mai-19 juin. Plusieurs exploitants parisiens (dont Marin Karmitz, patron des cinémas MK2) saisissent le Conseil de la concurrence d'une plainte pour pratiques anticoncurrentielles, en demandant l'interdiction immédiate, à titre conservatoire, de la carte.

• 25 juillet. Le Conseil de la concurrence estime que des délais sont nécessaires pour évaluer les conséquences des pratiques incriminées et refuse, en attendant, les mesures conservatoires.

• 26 juillet. UGC reprend la commercialisation.

• 2 août. A Nantes, Pathé à son tour sort une carte. Dans la foulée, Gaumont s'aligne, en sortant une carte nantaise.

• 12 septembre. Marin Karmitz (MK2), Jérôme Seydoux (Gaumont) et Jean Henochsberg annoncent le lancement de la carte Le Pass valable en Ile-de-France dans les cinémas Gaumont, MK2 et indépendants associés Racine et St-Germain.

Si vous voulez nous aider, abonnez-vous !

- ☐ Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F (19,82 €)
- ☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- ☐ Abonnement à l'étranger : 150 F (22,87 €)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à : Le 18e du mois, 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris.

Théâtre, danse

Au Divan du Monde Soirées Ramadan

● **Danse : Leïlat el Tarab**
Les 1, 2 et 26, 27 déc. 20 h 30.

Leïla Hassan, chorégraphe et danseuse tunisienne, renoue avec la tradition orientale de l'accueil... Entourée de musiciens et de danseurs évoluant au milieu du public, elle reconstitue une ambiance de fête, de sensualité mêlée de gouaille. Parmi les danseurs, on notera la participation de Zaza Hassan, fameux danseur égyptien qui fut l'un des premiers à introduire l'enseignement de la danse orientale en France ; ses apparitions scéniques étant rares, sa présence est exceptionnelle.

Harira (soupe traditionnelle marocaine) et pâtisseries orientales sur place.

● **Le dernier Moussem (dances marocaines)**
Du 14 au 23 déc. 20 h 30.
Relâche 17 et 18.

Création de Nawal Benabdallah, chorégraphe et danseuse marocaine, le *Dernier Moussem* s'inspire des coutumes du Maroc d'hier et d'aujourd'hui. Costumes, musiques, danse invitent à découvrir la diversité des styles régionaux : chaâbi populaire ou citadin, dakka de Marrakech, chikhat du Moyen Atlas, rouaïss du Souss, cadences bédouines, trances des Gnawas et des femmes bleues du désert, percussions amara, Jebli des danseuses du nord...

● **Soirée littéraire** lundi 4 décembre (voir plus loin).

● **New Bled Vibrations** ("la nouvelle sono orientale", raï, techno-raï, oriental dub) samedi 16 de 23 h 30 à l'aube

● **Les dimanches du Maghreb** les 3, 10, 17 et 24. Soirées dansantes depuis 19 h, après la rap-



Danse marocaine : une séquence du "Dernier Moussem"

A l'Atelier *Le malin plaisir et les années Thatcher*

● Pièce de **David Hare**, mise en scène de Jacques Lassalle. Jusqu'au 14 janvier.

Sur la scène de l'Atelier, Jacques Lassalle réalise – et avec un grand succès – un rêve déjà ancien : monter *Le malin plaisir*, une pièce de l'auteur anglais David Hare, fresque sociale de la fin du XX^e siècle, «commentaire des maux du capitalisme moderne», à la fois cynique et tragique. David Hare y décrit les mœurs de ses compatriotes pendant les années du gouvernement Thatcher, à travers les histoires croisées de six personnages en quête de repères.

On découvre en particulier une passionnante "galerie de femmes" qui mène la pièce de bout en bout : Catherine (Elsa Zylberstein), la belle et jeune épouse du défunt Robert Glass, petite fille égarée dans un monde qui l'étouffera ; Marion (Béatrice Agenin), fille aînée de Robert, femme d'affaires battante, acharnée, ambitieuse ; et Isabelle (Sabine Haudepin), la cadette, hantée encore par le souvenir du père au point de ruiner son couple et sa vie professionnelle.

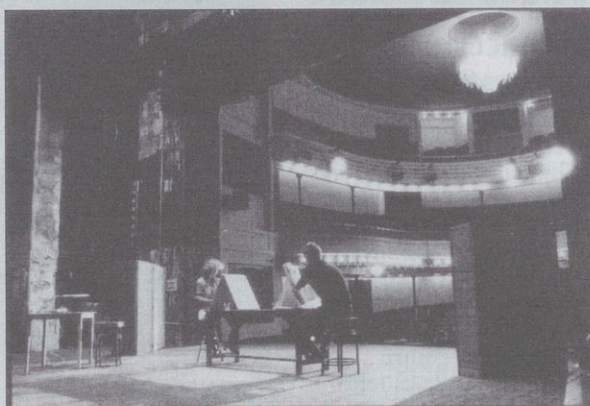
La mort brutale de Robert Glass bouleverse la vie de ce trio féminin et révèle en elles des ambiguïtés de tempérament que les trois

comédiennes interprètent avec subtilité.

La mise en scène souligne le caractère cinématographique de l'écriture de la pièce : «*tout appelle l'action, tout donne envie de crier "Moteur"»*. Les scènes s'enchaînent sur fond de musique "grunge" américaine, comme une suite de séquences de films : un plan intérieur succède à un extérieur, le jeu des lumières rythme les heures et les saisons, dans un décor simple et discret. Un théâtre sans emphase ni arrogance, propre à l'esthétique de Jacques Lassalle.

D.Fr.

□ 1 place Charles Dullin. 01 46 06 49 24. De ma. à sam. 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h 30.



Une répétition du *Malin plaisir* sur la scène de l'Atelier

ture du jeûne, jusqu'à minuit, organisées avec Radio-France-Maghreb. Raï, r'n'b, maghreb-dance...

□ 75 rue des Martyrs.
01 44 92 77 66.

A l'Etoile du nord Baal

de Bertolt Brecht

Il y a de la vaillance chez les comédiens qui interprètent ce *Baal* (voir l'article dans notre précédent numéro), et quelques-uns sont excellents : la chanteuse de cabaret annonce le meilleur Brecht, un John sardonique préfigure les exploiters des pièces ultérieures. Mais le parti-pris de mise en scène, avec son décor unique – arène ? piste de cirque ? – rend la pièce difficilement lisible, surtout au début : qui comprendra qu'il s'agit d'une réception chez des bourgeois ?

Quant au personnage de Baal, est-ce un homme, cet être

livré à ses pulsions, affamé d'alcool et de sexe ? Où est chez lui la "joie" dont parlait le metteur en scène ? C'est une brute, une bête dont on suit la décomposition. On en sort comme d'un cloaque.

R.P.

Et aussi

■ **Au Théâtre des Abbesses** : jusqu'au 14 décembre, **Pierre pour mémoire** (voir l'article dans notre numéro précédent). • Les 19, 20, 21 et 22 déc., *Le dernier spectacle*, mise en scène et chorégraphie de **Jérôme Bel**. (31 rue des Abbesses, location 01 42 74 22 77)

■ **A l'Alambic**, jusqu'au 23 déc., les jeu., ven., sam. 20 h 45, dim. 16 h, **Défectitudes**, de Jean Luc Simonneaux. Cynique, drôle et décapant. (12 rue Neuve de la Chardonnière, 01 42 23 07 66)

■ **Au Théâtre de Dix Heures**, les mar., jeu. et sam. 14 h 30, **Charlotte Julian dans Quand on est du midi, on chante !**, comédie provençale en chansons et sketches. • Prolongation jusqu'au 13 janv., **Sellig**, mar. à sam. 20 h 30. • Jusqu'au 18 déc., **Sandrine Alexi joue les stars**, mar. à sam. 21 h 45. • Jusqu'au 18 déc., **Les treize lundis de Michel Vivacqua**. (36 bd de Clichy, 01 46 06 10 17.)

■ **Au Funambule, Cuisine et Dépendances**, de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui, continue... (53 rue des Saules, 01 42 23 88 83)

■ **Au Lavoir moderne parisien**, jusqu'au 30 déc., *Une petite*

filie privilégiée. (Voir l'article dans notre dernier numéro.) 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

■ **Au Sudden Théâtre**, jusqu'au 8 déc., du mar. au sam. 21 h, dim. 14 h 30 : **Ma mère avait raison**, comédie de et avec **Ginette Garcin et Patrick Topaloff**. Monsieur le commissaire a bien des soucis notamment avec sa mère un peu trop envahissante et qui se prend d'affection pour un clochard. Ajoutez une fille à la vertu fragile, un petit voyou et une énorme dose d'humour. (14 rue Sainte-Isaure, 01 42 62 35 00.)

■ **Egalement au Sudden Théâtre**, jusqu'au 16 déc., à 19 h 30 (relâche dim. et lun.), **Mémoires d'un rat**, de Pierre Chaine. (Voir l'article dans notre n° 66.) • Les 21, 22, 23 et 28, 29, 30 déc. 19 h : **The dinner game de Francis Veber** (*Le dîner de cons*), spectacle joué en anglais par la Cie Dear Conjunction Theater. The first english version of one of the modern theater's most successful farces !

■ **Au Théâtre-Ciné 13**, reprise de la programmation cinéma à partir du premier week-end de décembre. (1 av. Junot, 01 42 54 77 77)

■ **Au Tremplin Théâtre**, Les règles du savoir-vivre dans la société moderne (voir l'article dans notre dernier numéro). (39 rue des Trois Frères, 01 42 54 91 00)

■ **Au Trianon**, du 8 déc. au 18 mars, **L'Aiglon**, d'Edmond Rostand. (80 bd Rochechouart. Réservations 08 92 70 25 02.)

Théâtre dans les bars

Le goût des nouilles

Le 7 décembre au *Coin de rue*

L'histoire d'Adèle et Aura, deux mortes-vivantes tombées dans les égouts, qui se remémorent leur ancienne vie là-haut avec ses problèmes existentiels et sentimentaux : les joies, les peines, la jalousie, la bêtise, et l'amour toujours l'amour. Créé et interprété par Cécile Lecomte et Charline Régnier, un duo comique et spirituel truffé de jeux de mots cocasses – où les passoirs à nouilles ont un rôle.

C.B.

□ *Le Coin de rue*, 88 rue Lepic, jeudi 7 décembre à 21 h.

■ **Au Colibri**, le 8 décembre à 21 h, **Alain Flick** présente son nouveau spectacle sur **Bernard Dimey**. (.. rue Véron.)

■ **Café-théâtre 7-Scène, Mission Impro-Cible**, jeu d'improvisation interactif avec le public, les lundis 4, 11 et 18 à 20 h 30. • **La Poirade**, duo comique, mar. à 20h30. • **Les Kitch in**, les 7, 14, 21 à 20 h 30. • **Karim Seghair** dans *Si t'étais dans l' show bizz ça s'aurait !* ven. et sam. 20 h 30. • **Le Professeur Bill Vesay** dim. 20 h. (7 rue Coustou.)

Pour les enfants

■ **A la Halle-St-Pierre**, jusqu'au 7 janvier à 16 h et séance suppl. à 14 h 30 à partir du 23 déc. (sauf les 24, 25, 31 déc et 1^{er} janv) : **Karabistouille** par Francine Vidal. • Les mer 6, 13 et 20 déc. 16 h 30 : **Croq' les contes**, par Céline Molinari. Un spectacle très vivant qui propose des contes et des histoires animées, ponctués d'objets visuels, de marionnettes, de comptines et de chansons. (De 1 an à 4 ans.) • **Les ateliers** autour de l'exposition Louis Pons (sur rés. 01 42 58 72 89).

■ **Au Funambule : Dis, Maman, c'est de la magie ?**

■ **Au Sudden Théâtre**, jusqu'au 7 janvier : **Wolfie le Petit Mozart**, mer. sam. dim. et tous les jours de vacances 17 h ; relâche lundi. • Jusqu'au 4 janvier (sur réserv.) : **Philippine au pays de la musique**, mer., sam. et tous les jours vacances 14 h 30, relâche lundi.

Littérature

Au Théâtre Ouvert Les auteurs associés

Les "auteurs associés" du Théâtre Ouvert participent, chaque premier lundi du mois, à une rencontre sur les enjeux et les formes de l'écriture théâtrale. Chaque auteur invite deux

(Suite page 22)

LE MOIS DU 18^e

LITTÉRATURE (Suite)

autres écrivains de son choix. Lecture de textes, dialogue entre les textes et les écrivains.

• **Le 4 décembre : Jacques Rebotier.** Musicien de formation, il est l'auteur de textes où la langue est matériau musical autant que porteuse de sens.

• Le 8 janvier, **Joël Jouanneau**
• Le 5 février, **Noëlle Châtelet**
• Le 5 mars, **Marie Nimier**
• Le 2 avril, **Michel Deutsch.**

□ 4 bis cité Véron.
01 42 62 59 49.

Au Divan du monde Soirée "Sindbad"

Le 4 décembre

Les éditions *Actes-Sud* et *Sindbad* sont invitées par le Divan du monde pour une soirée qui mêle littérature, poésie, arts plastiques et musique. Les écrivains Hoda Barakat, Mohamed Berrada, Waciny Laredj, Nabil Naoum, Elias Sanbar, Habib Tengour liront leurs œuvres et celles d'auteurs contemporains ou classiques. Les lectures alterneront en français et en arabe. Le peintre-plasticien Rachid Koraïchi présentera ses calligraphies.

□ 75 rue des Martyrs. Gratuit de 20 h à 21 h 30, et 50 F ensuite (performance, musique).

■ **A la Halle-St-Pierre** (2 rue Ronsard), **jeudi 14 décembre** à 19 h 30, lecture-spectacle d'après le livre de **Charles Juliet** "Rencontres avec Bram Van Velde" et d'autres textes de cet écrivain. Tarif 50 F. (Bram Van Velde est un des très grands peintres contemporains.)

■ Au bar du **Cinéma des Cinéastes**, l'association *Les mots parleurs* organise des lectures publiques, par des comédiens, de textes de grands auteurs. **Samedi 16 décembre**, *Inconnu à cette adresse*, de Kressmann Taylor, lu par Carole Berger. (7 av. de Clichy)

■ **A la galerie La fleur d'or** (4 rue Androuet), samedi 16 déc. 20 h et dimanche 17 déc. à 16 h, lecture de textes et poèmes de **Pablo Neruda.**

Au café littéraire du Petit Ney

- Samedi 2 décembre 20 h 30 : **Flor de tango**, chanté par Isabel Janpera.
- Samedi 9 à 20 h 30 : **Les Epuisettes**, groupe de chansons françaises ("réalistes, surréalistes, souvent drôles, parfois nostalgiques mais jamais tristes").
- Dimanche 10 à 17 h : **Les contes de la rue de Nantes**, textes écrits par des jeunes de 13 à 16 ans du *Club du Canal* (dans le 19^e) et interprétés par des comédiens professionnels.
- Mercredi 14 à 18 h 30 : Brèves de danse, rencontre-débat autour de la danse, animé par Christophe Martin, responsable de la danse au théâtre *L'Etoile du nord*.
- Vendredi 15 à 20 h 30 : **Garonne et les bricoleurs**, chanson.
- Samedi 16 à 20 h 30 : **Prévert... et la fête continue** (voir ci-dessus).

□ 10 av. de la Porte Montmartre. Spectacles : 30 F (20 ou 25 F adhérents).

Musique

MUSIQUES TRADITIONNELLES

■ **Au Théâtre des Abbesses**, les 3 et 4 déc. 20 h 30, **Makam** (musiques populaires hongroises). (31 rue des Abbesses. Réservation 01 42 74 22 77.)

■ **Egalement aux Abbesses**, les 10 et 11 déc. 20 h 30, **Félix Lajko** (violoniste, de la tradition tzigane au jazz et au blues).

MUSIQUE CLASSIQUE

Les concerts du Conservatoire du 18^e

■ **Vendredi 8 décembre** à 20 h 30 en l'église Notre-Dame-de-Clignancourt (place Jules Joffrin), extraits de *Louise*, de **Gustave Charpentier**, avec le chœur du Conservatoire Gustave Charpentier et l'Orchestre lyrique des Hauts-de-Seine. Entrée gratuite.

■ **Mardi 19 décembre** à 20 h à la mairie (place Jules Joffrin), musique de chambre par les professeurs du conservatoire : *Quintette n° 2* de **Gabriel Fauré**, *Nachtgesang* de **Philippe Hersant** (musicien contemporain), *Quatuor pour la fin des temps* d'Olivier **Messiaen**. Entrée gratuite.

JAZZ

■ **Au Studio des Islettes, Jazz à la Goutte d'Or.** Le 2 déc., Bronx Quartet. Le 8, Philippe Glaize. Le 9, Fred Rambinaising. Le 15, Emmanuel Brunet. Le 16, Sere Sartucci quartet (voix). Le 22, Memorial Barbecue. Le 23, Section de Ré. (10 rue des Islettes, concerts à 21 h. Tél. 01 42 58 63 33. Entrée 50 F.) • **Le 31, soirée spéciale nouvel an** avec Lionel Boccara et Mickaël Hazan (concert + repas 200 F). (10 rue des Islettes.)

■ **A l'Olympic-café-LMP, Jazz nomades** les vendredis 20 h 30. Le 1er, Eddie Allen & The Young Planet (percussions afro-américaines). Le 8, la Compagnie des musiques à ouïr. Le 15, Azarine 6 (oriental jazz). Le 22, Akoatik Orchestra (brass band electro funk). (20 rue Léon.)

Les Filles de Rengaine Chansons comiques et populaires 1900-1930

● **Dimanche 17 décembre** à 16 h, à l'Olympic-café-LMP, 20 rue Léon, – et **vendredi 1er décembre** au Café littéraire du Petit Ney.



Photo Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

"Ça s'est passé un dimanche"... et il y en aura d'autres, des dimanches, pour voir et revoir les Filles de Rengaine, car ces trois filles délurées et leurs couplets passent régulièrement à l'Olympic-café, et on ne s'en lasse pas ! Que ce soit avec la voluptueuse Rita Gomina (Julie Brami), la "lautreccquienne" Lulu-la-Haute (Coralie Cruard-Pradet) ou la désopilante Kiki-la-Défroque (Cécile Fournier), on n'est pas déçu du voyage à remonter le temps... du music-hall.

Accompagnées de leur fidèle et virtuose accordéoniste Renato-les-doigts-d'or (Renato Tocco), elles nous entraînent avec une mise en scène impayable dans un tourbillon de doux émois, de chagrins d'amour, d'histoires de gigolos ou de marlous. Du pathétique sans toc, du comique à tiroirs, du suggestif à en pleurer et quelques égarements dans le public pour le plus grand plaisir de ces messieurs-dames.

Une interprétation débridée du répertoire populaire qui fit les beaux jours de Mistinguett, Damia, Berthe Sylva, Fréhel ou Rina Ketty. Y a rien à dire, ces Filles de Rengaine, elles nous plaisent, elles nous font... de l'effet ! **C. B.**

CHANSON

A la Cigale

Arthur H

Du 7 au 9 décembre

Atypique, auteur-compositeur de talent, Arthur H interprétera les chansons de son album *Madame X*, qui vient de sortir, et où sa voix rauque, chuchotant près du micro, se mêle à une orchestration rock très rythmée. Sur scène, il sait créer un univers magique.

□ 120 bd de Rochechouart. 01 49 25 89 99.

■ **Egalement à la Cigale** : Le 13 déc., **Elie & Semoun**. • Le 14 déc., **Michel Delpech** (il continue d'interpréter ses tubes inusables des années 70, *Laurette*, *Pour un flirt*, etc.)

Au Petit Ney

Prévert toujours

Samedi 16 décembre

Et la fête continue, c'est le 13 déc., d'un poème de Prévert, une histoire de plombier-zingueur "habillé en dimanche et pourtant c'est lundi"... Et celui du spectacle de Christian Archambeaud, Colette Avril (habitants du 18^e) et Guy Chaty, fait de sketches, poèmes et

chansons de Prévert, où l'on retrouve l'enfant de la rue, le révolté, l'amoureux de l'amour.

■ **A l'Olympic-café-LMP** : Concerts tous les jours sauf les mardis, à 20 h 30 (sauf le 3 et le 10 à 18 h, et le 17 à 16 h). **Vendredi**, jazz (voir plus haut.)

Signalons entre autres : • **Dim 3** : Bal tango. • **Lun 4** : vidéo. • **Mer 6** : Les Belles Lorettes. • **Dim 10, lun 11** : Le Cabaret des Filles de Joie. • **Mer 13** : Marjolaine. • **Sam 16** : Bevin-da. • **Dim 17** : Filles de Rengaines • **Lun 18** : vidéo. • **Mar 19, mer 20** : Benabar. • **Jeu. 28** : Rumbokan.. • **Sam 30, dim 31** : salsa..

□ 20 rue Léon.

ROCK, RAP, etc.

A la Cigale

Ceux qui marchent debout

Le 16 décembre

Leur dernier album intitulé *La La Lalala* privilégie une musique 100 % funky-groovy. Ces enfants sauvages s'entendent pour faire la fête et ont acquis au fil des années et des prestations une notoriété grandissante. Tuba, caisse, trombone, hélicon, banjo sont de rigueur pour cette fanfare iconoclaste. Une bande d'allumés du funk qui joue jusqu'à épuisement du public. **V.S.**

■ **Egalement à la Cigale**, le 15 déc. : **les Wampas**, groupe français qui, avec son nouvel album, *Kiss*, persiste dans son adage : "Le rock c'est tout à fond !" Spontané, fou, vivant, chargé de pulsions tendres ou sexuelles à la limite de la casure. Bref, bien givré !

Cinéma

Au Studio 28

Scorsese débutait

"Mean Streets"

Dimanche 17 décembre

Mean Streets, film de 1973, M révéla son réalisateur Martin Scorsese (auteur par la suite de *Taxi Driver*, *New York New York*, etc.), et aussi les acteurs Robert De Niro et Harvey Keitel. Il décrit, dans le cadre de la désormais mythique Little Italy new-yorkaise, une génération écartelée entre la Mafia et l'Eglise. Les composantes du style de Scorsese s'y épanouissent dans une forme flamboyante et maîtrisée : violence crue et chorégraphie, comportements imprévisibles des protagonistes en proie à la culpabilité, invention plastique. Premier chef d'œuvre et réussite d'autant plus méritoire que, pour des raisons budgétaires, le tournage eut lieu presque intégralement... à Los Angeles. **M.C.**

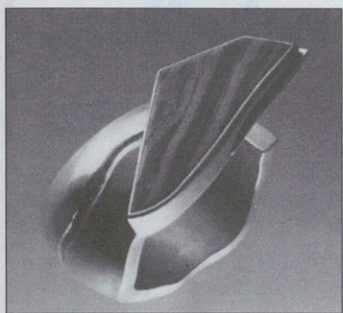
□ 10 rue Tholozé.

■ **Egalement au Studio 28**, deux avant-premières : le 5 déc., *Escroc mais pas trop* de **Woody Allen**. Et le 12 déc., *Aniki mon frère*, de **Takeshi Kitano**.

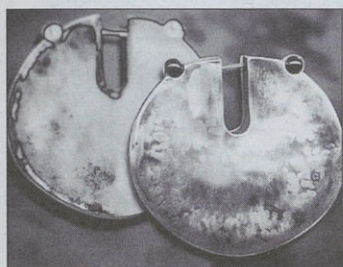
■ **Au Cinéma des Cinéastes** : **Mardi 12 déc.** à 21 h, avant-première du film d'**Alain Corneau**, *Le prince du Pacifique*, avec Thierry Lhermitte et Patrick Timsit. • **Mercredi 20 déc.**, ouverture du festival du film d'animation français, "La France s'anime". (7 avenue de Clichy.)

Ces deux pages ont été réalisées par Christine Brethé, Michel Conversin, Dorothée Fremont, Noël Monier, Rose Pynson, Valérie Stafetta.

Des bijoux qui s'exposent comme des sculptures.



Bracelet œil-de-fer et argent,
par Thierry Lefèvre-Grave.
(Atelier 24 rue Durantin)



Boucles d'oreilles cuivre,
argent et grenats,
par Arcangelo Bungaro.
(Galerie Black & Kausel)

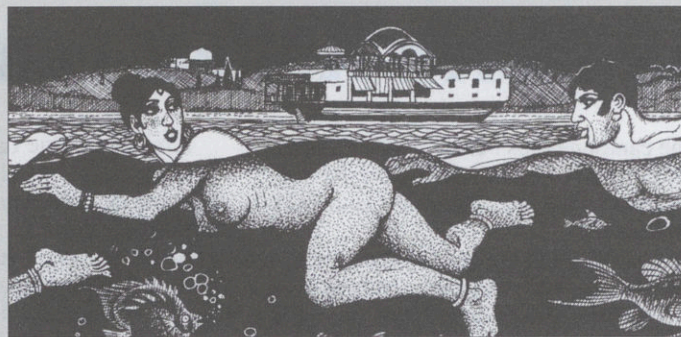
Décembre nous offre des expositions de bijoux considérés comme œuvres d'art : pièces originales et uniques, conçues par des créateurs qui se veulent des artistes.

● La galerie **Black and Kausel**, 45 rue Lepic, présente des œuvres d'Arcangelo Bungaro, Jean-François Péreña, Liv Solnör-Rogan et l'atelier d'Uni. Alliances surprenantes de matières rares, nobles ou courantes, matériaux plastiques, cuirs exotiques, métaux, dans des formes et des assonances de couleurs inédites... (Mar.-jeu. 14 à 19 h, ven. 14-21 h, sam. 11-19 h.)

● **Thierry Lefèvre-Grave** présente ses œuvres nouvelles du 1er au 8 décembre dans son atelier (24 rue Durantin) sous le titre *Au bord même de l'onde*. Cristaux et métaux nobles polis et façonnés à la main, « l'eau et sa vibration partout représentée, presque immobile, figée par la labradorite et ses reflets troublants, ou vive dans le cristal de roche poli aux courbes mouvantes... L'argent en vagues courbes et parallèles, moelleux comme le dos de l'océan ou strié comme l'eau vive... » Et des stylos, coupe-papiers, blaireaux, gobelets... (Tlj 11-13 h et 15-20 h.)

● La boutique **Le maître et Marguerite** (1 rue Tholozé) propose, elle, des sculptures et bijoux en ivoire de mammouth. Contrairement à l'ivoire d'éléphant qui est protégé, l'ivoire de mammouth, conservé dans le sol gelé de Sibérie, est assimilé à un minerai et peut être travaillé...

Pichard et Wolinski s'affichent ensemble... au Musée de l'érotisme



Un
des
dessins
de
Pichard
exposés

Un des
pères
de la BD
adulte.

Ensemble au *Musée de l'érotisme*, Georges Pichard et Georges Wolinski entraînent dans leur sillage blondes incendiaires et brunes pulpeuses pour y batifoler jusqu'au 21 mars.

Le musée, étalant ses étages sur tout un immeuble en plein Pigalle, consacre une double exposition aux deux complices, les pères spirituels de *Paulette*, la blonde aussi naïve qu'avantageuse, et de sa copine, Joseph, qui sous ses dehors de brune coquine cache un cœur de vieillard salace.

Pichard, 80 ans aux prunes, moustache sémillante, affectionne les beautés plantureuses au sourire enfantin. Quelque peu bridé dans les années 50 quand il dessinait dans la très sage *Semaine de Suzette*, il s'est épanoui quand il a rejoint la bande à *Charlie*. Et ce furent *Blanche Epiphanie* avec Lob, *Paulette* avec Wolinski mais aussi *Lolly Strip*, *Athena*, *Sahara*... et bien d'autres

encore. Pichard est un des précurseurs de la bande dessinée adulte.

L'autre Georges, 66 ans aux fraises, est autant, sinon plus, dessinateur de presse que bédéiste. Collaborateur de *Hara Kiri*, *Charlie*, *l'Huma*, *le Nouvel Obs*..., sa production est "politique" essentiellement, égratignant ceux qui nous gouvernent, mais Wolinski affiche aussi une libido plutôt débridée. Il montre des personnages affirmant leurs positions dans toutes les positions. Ses minettes sont mignonnes et délurées, ses mecs aussi gringalats que torturés. Wolinski est-il féministe ? A-t-il des problèmes ? Est-il simplement réaliste ?

L'expo consacrée aux deux compères s'accompagne de la prolongation, jusqu'au 21 mars également, d'une exposition photographique sur les maisons close, *Chabonais* et *One two two* au programme. **M.P.L.**
□ 72 bd de Clichy. 01 42 58 28 73. Ouvert jour et nuit. Entrée 40 F.

Théâtre de la Ville PARIS

DIRECTION
GERARD
VIOLETTE

THEATRE AUX ABBESSES DU 28 NOV. AU 14 DÉC.

PIERRE, POUR MÉMOIRE ANNE-MARIE ROY

adaptation, mise en scène
et interprétation **François Duval**

DANSE AUX ABBESSES DU 19 AU 22 DÉC.

JÉRÔME BEL Le Dernier Spectacle

LOC. 01 42 74 22 77 2 PL. DU CHATELET PARIS 4
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

■ **A la Halle-St-Pierre**, l'exposition de **Louis Pons** prolongée jusqu'au 7 janvier. Cette étonnante exposition, *Fables, rites et jeux*, qui devait prendre fin le 31 décembre, durera une semaine de plus. Profitez-en. (Voir le 18e du mois septembre 2000.) Et l'exposition de **Gilbert Peyre**, *Fin de chantier*, dure jusqu'au 25 février. (2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89. Tlj 10 à 18 h. Entrée 40 F pour les deux expos, tarif réduit 30 F.)

■ **Bibliothèque de la Goutte d'Or** : **Le 18e et ses cinémas**, du 2 au 30 décembre. Il y a eu dans le 18e, entre les deux guerres mondiales, plus de soixante salles de cinéma. En 1955, on en comptait trente-trois. Il en reste trois. Cette exposition photographique, organisée par AIDDA, montre quelques aspects de ces anciennes salles et des commerces qui ont pris leur place, mêlés à des images des cinémas d'aujourd'hui. Photos de Suzanne Fayt, Alain Cordier, Brahim Chanchabi, etc. (Rue Fleury. Entrée gratuite.)

■ **A l'Olympic-café**, "Explosion", huiles de **Jean-Marc Dallanegra**. De grandes toiles carrées (1 m X 1 m) représentant des cocottes-minute. Le 18e est sous pression, il faut faire siffler la soupape... Une collaboration Eric Landau, de la galerie W, et Hervé Breuil. (20 rue Léon, jusqu'à fin décembre.)

■ **Galerie Art's Factory**, du 1er au 23 décembre, l'expo-vente *Cheap-Art Xmas*, traduisez *Art pas cher de Noël*, propose trente artistes, trois cents œuvres, toutes des originaux, à partir de 30 F. Affiches, sérigraphies, dessins, lampes, sculptures en papier mâché, poufs décorés, bouteilles peintes, signés Diez, Dutertre, Sivan, Schwami, Anicet, Adeline, Frank Bélier, Barbara d'Antuono... (48 rue d'Orsel. Mar.-sam. 11 h-19 h 30, dim. 14 h-19 h.)

■ **Galerie Art Vocation Mobile** : **Bertrand Menguy**, jusqu'au 9 décembre. Voir l'article page 15.

■ **A la galerie Cargo 21**, vingt artistes, principalement de la Goutte d'Or, jusqu'au 30 déc. (21 rue Cavé, ven. 18-22 h, sam. 14-20 h, dim. 14-19 h.)

■ **Dix artistes** de l'association **Regard 18** exposent du 7 au 10 décembre à UVA. (9 rue Duc, de 16 à 19 h.) Soirées-lectures les 8 et 9 déc. 19 h.

■ **A la galerie La Fleur d'or**, "rencontre Orient-Occident", œuvres d'Irma De Valera et Shigehito Maehara. (Du 6 au 31 déc., tlj 125-20 h.)

■ **A la galerie Françoise Guillou**, du 4 au 30 déc., œuvres de 17 graveurs. (98 rue Lepic, tlj 12 h 30 à 18 h sauf merc.)

Habitant rue Ordener depuis les années 80, cet acteur atypique, également guitariste de rock, a souvent joué des rôles de méchant... avant d'être Louis XIV dans le film récent *Saint-Cyr*.

Jean-Pierre Kalfon, comédien, musicien, rebelle...

On ne cantonne plus l'ex-héros de *L'amour fou* dans des rôles de méchant. Malgré ses airs de rebelle, il a joué Louis XIV dans *Saint-Cyr*...

Marginal, polyvalent, anticonformiste, inclassable ! Les qualificatifs ne manquent pas pour présenter Jean-Pierre Kalfon, 62 ans, qui habite rue Ordener depuis les années 80. «*Je me suis rapproché de ma fille qui vivait dans le quartier avec sa mère*», glisse le comédien qui a connu une existence décousue, mouvementée.

«*Je suis très attaché à Paris, une ville que j'aime et où il est plus facile d'habiter pour mes contacts professionnels. J'aime l'atmosphère de mon quartier avec les marchés du mercredi et du samedi ainsi que l'ambiance de la rue du Poteau. Quand je quitte mon 18e, Montparnasse, Saint-Germain, le Marais, les grands boulevards sont des endroits qui m'attirent aussi*», relève cet amoureux de la capitale.

Il a commencé sa carrière comme danseur aux Folies-Bergère après avoir appris le théâtre au cours Dullin. C'est Claude Lelouch qui lui a donné sa première chance au cinéma, en 1965 dans *Une fille et des fusils*, où il joue un jeune homme un peu voyou. C'était le premier long-métrage de ce réalisateur, qu'il retrouvera plusieurs fois par la suite (*Les uns et les autres*, *Le bon et les méchants*...).

Les cinéastes de la Nouvelle vague

Dans les années 60, il devient un des acteurs fétiches des cinéastes de la "Nouvelle vague" et se fait une réputation d'acteur intellectuel... alors que la notion de carrière est totalement étrangère à ce comédien. Il devient célèbre chez les cinéphiles avec *L'amour fou* (1967), le film mythique de Jacques Rivette – qui plus tard, en 1984, l'appellera encore pour *L'amour par terre*. (Dans ces deux films, il joue le rôle d'un metteur en scène ; est-ce une simple coïncidence ?)

Il joue également dans *Week-end* de Godard, *Les gaULOises bleues* de Cournot, *Mon amour mon amour* de Nadine Trintignant, *Le maître du temps* de Jean-Daniel Pollet, *Le lit de la vierge* de Philippe Garrel (qui lui aussi fera appel à lui par la suite pour plusieurs autres films), etc.

Avec Bob Marley à New-York

1973 marque une date importante pour Kalfon. Se tournant vers la musique et le rock, cet ancien batteur passé à la guitare se produit en compagnie de Bob Marley à New-York. La musique fait partie de son univers.

Au début des années 90, on le décrit comme le plus atypique des rockers français. En 1992, il présente vingt-deux chansons dont une partie est signée avec la complicité de Boris Bergman, un habitant du 18e lui aussi (parolier de Bashung, Le Forestier, Paul Personne, Lio...). Puis, en 1994, il sort un deuxième album en tant que rocker où l'on retrouve son obsession, *Les histoires d'amour ratées*.

Ami de longue date de Johnny Halliday, il est à l'instar de ce dernier un amoureux de la moto et, lorsque le temps le permet, il enfourche sa Harley-Davidson. «*J'éprouve en moto un sentiment de liberté. C'est un moyen d'évasion extraordinaire entre gens où il règne une grande solidarité*».

1979 marque le retour au cinéma. La vogue du polar amène de nombreux cinéastes à la choisir dans les années 80. Avec son œil noir, son allure raide, son visage anguleux, sa voix rauque, il interprète des personnages troubles, des méchants ou des déments. Dans *Rue barbare* de Gilles Béhat (1983), il campe un guitariste de rock complètement déjanté, qui sert de second – ou de bouffon – à un chef de bande particulièrement cruel. Dans *Laisse béton* de Serge Le Péron (1984), il enfle également la tenue de rocker.

Même quand il joue un commissaire de police comme dans *Le cri du hibou* de Claude Chabrol, ou un abbé comme dans *Vivement dimanche* de François Truffaut, ce sont un policier et un prêtre étranges, inquiétants.

Derrière le comédien et sa carrière, il y a le rebelle qui a traversé dans les années 70 une période difficile. C'était l'époque des fugues et des errances avec les drogues, la musique, les femmes.

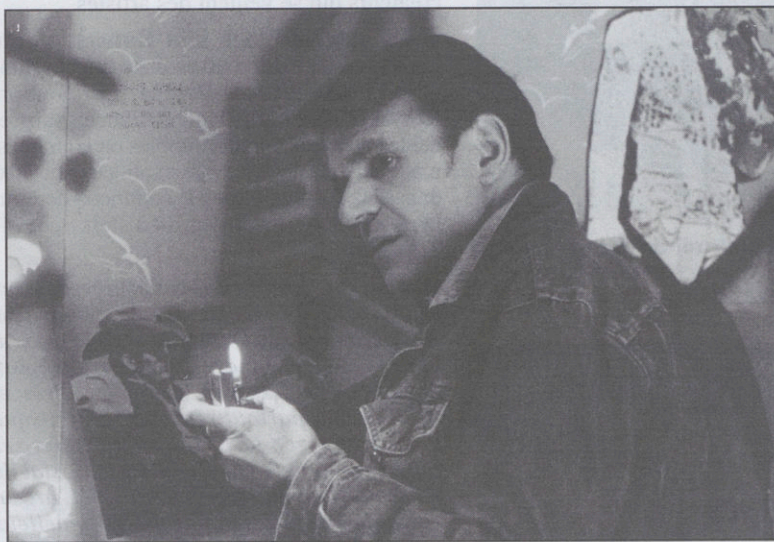
«*On était inconscients, on privilégiait les plaisirs. Je travaillais quand j'avais le temps. J'ai fait le tour des plaisirs de la nuit*» Un jour, il décide de sortir du tunnel : «*J'avais eu la chance, avant de sombrer dans ces conneries, de connaître de grandes joies d'acteur. Ce métier m'avait fait suffisamment rêver auparavant pour me redonner un immense plaisir. J'avais quelque chose à défendre*» Le fugueur a fini par accoster. L'éternel rebelle a acquis une sagesse indispensable pour en finir avec les excès et les nuits blanches.

«*J'avais déçu des gens qui m'avaient fait confiance, j'ai voulu reconquérir leur complicité, l'amour qu'ils avaient eu pour moi, récupérer une crédibilité*», confesse-t-il.

Le Kalfon nouveau est arrivé

Pour lui, abonné malgré lui aux rôles de méchant, commence à poindre le vent du changement. Il trouve nature à nuances grâce à la télévision (1994) dans un épisode du *Commissaire Moulin* où il enfle un rôle moins sombre que d'habitude, celui d'un malfrat au grand cœur. Malgré ses airs rebelles, il n'est pas qu'un mauvais garçon, il a des scènes de tendresse, de sensibilité, d'humour.

Le nouveau Kalfon est arrivé, il a un cœur gros comme ça et il aimerait que les professionnels s'en rendent compte.



Jean-Pierre Kalfon dans *Laisse béton* (1984) et, ci-dessous, dans *Saint-Cyr*, de Patricia Mazuy (2000), où il joue le roi Louis XIV (avec Isabelle Huppert).



Il joue dans *La mort d'un bavard* (télévision) le rôle qui lui va à merveille : celui d'un patron d'un établissement de pompes funèbres.

Alors qu'il venait de tourner dans un *Navarro* avec un joli rôle très différent, il disait «*c'est idiot de parler de contre-emploi. Dans la vie, on est toujours tout et son contraire*».

Au théâtre, parallèlement, il campe avec une intensité remarquable le chef communiste Hoederer dans *Les mains sales* de Jean-Paul Sartre.

Aujourd'hui, les cinéastes et metteurs en scène ne le cantonnent plus dans des rôles de méchant, il va jusqu'au bout de son métier d'acteur et il en est heureux.

«*J'ai joué dans Saint-Cyr le rôle de Louis XIV aux côtés d'Isabelle Huppert (Madame de Maintenon) et de Jean-François Balmer (Racine). Je veux jouer des rôles nouveaux où se mêlent amour et humour. Il est important pour moi que le public me découvre dans des registres différents, à contre-courant de mes rôles habituels*».

Il vient de tourner dans trois films qui doivent sortir dans les prochains mois : *Gamer* de Zak Fischman, *La répétition* de Catherine Corsini et *Le veilleur* de Frédéric Brival. Il a encore un grand projet en cours qu'il ne peut actuellement dévoiler. Rien n'arrête ce comédien éclectique au parcours professionnel atypique et à la vie mouvementée.

Michel Germain